

LISTE DES ABREVIATIONS

AMP	Aid Management Platform
APD	Aide Publique au Développement
CAD	Comité d'Aide au Développement
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
COI	Commission de l'Océan Indien
CREAM Madagascar	Centre de Recherches d'Etudes et d'Appui à l'analyse Economique à Madagascar
DSRP	Document Stratégique de Réduction de Pauvreté
EPM	Enquête Permanent auprès des Ménages
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissement Direct Etranger
IDH	Indicateur de Développement Humain
GAR	Gestion Axée Résultat
INSTAT	Institut National de la Statistique
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MEI	Ministère de l'Economie et de l'Industrie
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
IPPTEE	Initiative des Pays Pauvres Très Endettés
UE	Union Européenne
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ONU	Organisation des Nations Unis
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unis Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers

QMM	Qit Madagascar Mineral
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
SADC	Southern African Development Community
STPCA	Secrétariat Technique Permanent pour la coordination de l'aide
USA	United State of America
URSS	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
VAN	Valeur Actuelle Nette
VAR	Vector Auto Regression
WDI	World Développement Indicators

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
PARTIE I : REVUE DE LA LITTERATURE SUR L'APD	
CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	6
I.1 Définition et objectifs de l'Aide Publique au Développement.....	6
I.2 Historique de l'aide au développement.....	8
I.3 Fondements et concepts de l'aide publique au développement	13
I.4 Fonctionnement de l'aide : les bailleurs de fonds et les conditions générales de l'octroi.....	19
I.5 Evolution de l'approche de l'APD.....	21
CHAPITRE II : RELATION ENTRE APD- DETTE- CROISSANCE.....	28
II.1 Théorie de l'endettement	28
II.2 Notion du surendettement.....	31
II.3 Relation entre niveau de la dette et les initiatives PPTE	34
II.4 Relation entre APD et structure de la dette.....	38
II.5 Relation entre dette et élasticité de la production ou croissance économique	42
II.6 Relation entre APD et croissance économique.....	44
IIEME PARTIE : IMPACTS DE L'APD SUR LA CROISSANCE ET LE DEVELOPPEMENT A MADAGASCAR	50
CHAPITRE I : Caractéristiques socio-économiques de Madagascar et Analyse de l'APD de 1975 à 2010.....	51
I.1 Caractéristiques socio-économique de Madagascar.....	51
I.2 Analyse de l'APD à Madagascar depuis 1975 à 2010	57
I.2.1 Les différents types d'aide à Madagascar	57
I.2.2 Profil des donateurs de l'APD à Madagascar.....	61
I.2.4 Evolution de l'APD reçu par Madagascar de 1980 à 2010.....	63
CHAPITRE II : ANALYSE STATISTIQUE ET ECONOMETRIQUE DE L'IMPACT DE L'APD SUR LA CROISSANCE ET LE DEVELOPPEMENT A MADAGASCAR.....	65
II.1 Impact de l'APD sur la croissance économique	65
II.2 Impact de l'APD sur le Développement Humain	77
II.2.2 Analyse statistique pour estimer l'impact de l'APD sur l'IDH	79
CHAPITRE III : EVOLUTION RECENTE DE LA GESTION DE L'AIDE A MADAGASCAR ET RECOMMANDATIONS POUR AMELIORER L'EFFICACITE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT.....	83
III.1 Objectifs de la mise en place de l'AMP	83
III.2 Les missions de l'AMP	83
III.3 Recommandations pour améliorer l'efficacité de l'APD à Madagascar	85
CONCLUSION	89
BIBLIOGRAPHIE	vi

Liste des tableaux

Tableau 1 : Test et Hypothèse	70
Tableau 2 : stationnarité des variables.....	71
Tableau 3 : Evolution de l'APD par tête et les indicateurs de développement humain à Madagascar	79

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : courbe de Laffer.....	33
Figure 2 : Evolution de la dette extérieure de Madagascar de 1980 à 2011	40
Figure 3 : Evolution de la dette extérieure et de l'APD de 1980 à 2010.....	41
Figure 4 : Répartition en pourcentage de l'APD par groupe de donateurs.....	61
Figure 5 : Répartition de l'APD en pourcentage par PTF	62
Figure 6 : Evolution de l'APD de 1980 à 2010.....	63
Figure 7 : Normalité des résidus.....	75

INTRODUCTION

L'aide publique au développement est constituée de fonds d'origine publique apportés sous forme de dons, de prêts ou d'allègements de dettes aux pays en développement.

Elle est assortie de trois conditions : d'abord, il faut que les bénéficiaires font partie d'une liste établie par le comité d'aide au développement de l'OCDE, les donateurs ont une personnalité publique, et devrait avoir comme objectif la promotion du développement économique et l'amélioration du niveau de vie. Elle englobe à la fois les dons et prêts comportant un élément don d'au moins 25%.

L'APD se répartit selon le type de donateurs en trois grandes catégories : l'aide bilatérale qui s'effectue entre deux Etats, l'aide multilatérale ou aide des institutions internationales et l'aide des ONG ou l'aide privé.

L'APD a actuellement plus de cinquante ans d'existence et elle n'a cessé de connaître des changements tant au niveau idéologique, approche ainsi qu'au niveau de volume octroyé. Ces changements qu'ont subi l'APD est indissociable des changements historiques, structurels, politiques et économiques survenus à l'échelle international à l'instar de la guerre froide, chocs pétroliers, l'endettement du tiers monde...

Concernant l'évolution de l'APD, cinq grandes tendances peuvent être distinguées : la première, du lendemain de la deuxième guerre mondiale jusqu'au années 70, dominée par la géopolitique. Durant cette période, le volume de l'APD s'est accru considérablement jusqu'à 20 milliards de dollars à cause de la lutte féroce entre capitalistes et communistes vu que les deux blocs voulaient se livrer alliance avec les pays du tiers monde.

Ensuite, vers les années 80, les deux chocs pétroliers et la crise de l'endettement ont changé l'aide vers un ajustement structurel pour les pays en développement afin de financer la dette et restaurer les conditions macro-économiques de ces pays.

Après une décennie d'ajustement structurel, l'aide a été fortement critiqué dans les années 90 à cause de son inefficacité dans les pays en développement. C'est la décennie de la remise en cause et durant laquelle, le volume de l'APD s'est diminué à cause de son inefficacité constaté par les donateurs et la sévérité des exigences des bailleurs qui a réduit la demande des pays en développement. C'est l'essor de la bonne gouvernance et des reformes

des politiques économiques car il a été ressortit des études et des questionnements que l'efficacité de l'aide dépend de la qualité des politiques économiques adoptées et de la bonne gouvernance.

Dans les années 2000, après des efforts consacrés à la macro économie et à la recherche de croissance, l'aide a revêtu la forme de recherche des changements sociaux et du développement tout en considérant la lutte contre la pauvreté. L'objectif de l'APD a été recentré sur les OMD.

Vers la moitié des années 2000, avec la fameuse déclaration de Paris en 2005, les bénéficiaires et les donateurs devraient avoir une responsabilité commune de la gestion de l'aide, les pays donateurs ont décidé de spécifier leur approche suivant les caractéristiques des pays d'où l'émergence de l'approche par donateurs à l'instar du MCA pour les Etats- Unis, self help pour le Japon, la dominance de l'humanitaire et bonne gouvernance pour l'aide européenne ainsi que l'approche programme généralement destiné à financer des politiques sectoriels ou transversale des pays en développement. C'est une réponse aux principes de déclaration de paris qui réclame que l'aide devrait être alignée aux programmes des pays bénéficiaires pour renforcer l'efficacité et l'appropriation.

Malgré ces changements, l'APD joue jusqu'à présent un rôle important dans le financement de développement des plusieurs pays africains y compris Madagascar qui a opté la politique de l'APD au lendemain de son indépendance.

En effet, Madagascar vit le cercle vicieux de la faiblesse de l'épargne, de l'investissement ainsi que le revenu, une situation qui le met dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour assurer sa croissance et son développement.

De plus, l'évolution du taux de pauvreté à Madagascar pendant une dizaine d'années a révélé une tendance à la hausse du taux de pauvreté jusqu'à atteindre 76 % en 2010. L'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement est donc une chose difficile pour Madagascar sans recours à des financements étrangers à l'instar de l'APD et en 2010, le poids de l'aide dans l'économie malgache représente 40%¹ des dépenses ou une équivalence des

¹ MORISSET , J, *Au cœur des ténèbres, le renouveau des institutions et de la gouvernance*, in « Madagascar, vers un agenda de relance économique », Banque Mondiale, Madagascar, 2010.

2/3 des recettes ; une proportion assez élevée par rapport aux autres pays de l'Afrique subsaharienne².

Cette situation nous amène à conduire cette étude et à poser la question : est-ce que l'APD reçue par Madagascar depuis son indépendance a contribué à la croissance économique et au développement ainsi qu'à la réduction de la pauvreté ?

Intérêts de l'étude :

Cette étude présente plusieurs intérêts à savoir, intérêt théorique, historique, pratique et structurel.

L'intérêt théorique, de l'APD est basé sur la nécessité des capitaux massifs venant de l'extérieur pour permettre aux pays pauvres de financer leur investissement et de bruler les étapes préalables au décollage. L'APD permet donc de compléter l'épargne intérieure. Elle englobe la théorie de big push de Rosenstein Rodan et celui de rattrapage de Nurkse et la théorie de croissance de Harod et Domar via investissement.

Dans leur analyse, lorsque l'épargne intérieure est insuffisante, on est à mesure de déduire le montant d'épargne étrangère nécessaire pour atteindre un taux d'investissement compatible avec le taux de croissance désiré. Le retard d'un pays s'explique par une insuffisance de capital et le rattrapage est bien possible. Ces premiers travaux considéraient la possibilité de rattrapage et acceptaient les hypothèses d'analyse néoclassique, notamment l'hypothèse de rendements décroissants du capital et un progrès technique exogène.

Quant à Harod et Domar, l'APD accroît l'investissement et à la suite la croissance économique.

Quant à l'intérêt historique et structurel, la dépendance de l'histoire de l'APD et les événements historiques, économiques et structurels dans le monde donne un vif intérêt à ce sujet. En effet son évolution et son approche ont été toujours affecté que ce soit par des phénomènes politiques, économiques et historiques dans le monde.

Mais le plus important surtout pour le cas de Madagascar c'est l'intérêt pratique de ce sujet, vu l'importance de son poids dans le budget de l'Etat, et à cause de son rôle dans le financement de développement par la mise en œuvre des projets d'infrastructures et des projets de développement visant à améliorer les conditions de vie de la population dont presque 80% vit avec moins de 1 dollar par jour.

²Le poids de l'aide extérieure était de 40% du budget de l'Etat malgache, il est supérieure à celui observé en Tanzanie qui est de 25% entre 2006 et 2008 ; Mozambique 21%, SENEGAL 19%. Il n'y a d'équivalent qu'au Burkina Faso (40%) et au Mali (38%)

Objectif de l'étude :

Cette étude a comme objectif de mettre en exergue l'impact de l'APD sur la croissance et le développement à Madagascar dans le but d'apporter une contribution à la gestion de l'aide dans le pays.

Ce travail s'est articulé autour de deux parties dont la partie I est consacrée à la revue de littérature sur les généralités de l'APD et son impact sur la croissance.

La partie II est focalisée sur le cas pratique d'estimation de l'impact de l'APD sur la croissance et le développement à Madagascar ainsi que des recommandations.

La méthodologie utilisée a été la revue de la littérature sur l'APD, sa relation avec la dette extérieure, ainsi que son impact sur la croissance économique. Ensuite, une méthode économétrique d'estimation par la méthode VAR ou Vector Auto Regression a été utilisée pour estimer l'impact de l'APD sur la croissance à Madagascar durant la période de 1975 à 2010. Les résultats de l'estimation ont été complétés par une analyse statistique de l'évolution des indicateurs de développement humain à Madagascar pour évaluer son impact sur le développement ainsi que sur la réduction de la pauvreté.

Les données employées dans cette étude proviennent de plusieurs sources vu la difficulté de la disponibilité des données :

Les données concernant l'APD, l'investissement, la croissance, la dette extérieure proviennent de la Banque Mondiale (WDI). Celles des exportations et des importations sont tirées des bulletins d'information et de statistique de la Banque centrale de Madagascar.

Quant aux données sur les indicateurs de Développement humain, elles sont collectées auprès des Rapport sur le développement Humain et les rapports sur la coopération au développement. Celles relatives à l'éducation sont issues du ministère de l'éducation.

Que cette étude soit un cadre de référence, une aide à la décision et une contribution dans la gestion de l'aide à Madagascar.

**PARTIE I : GENERALITES SUR L'APD ET REVUE DE LA
LITTERATURE**

CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

I.1 Définition et objectifs de l'Aide Publique au Développement

I.1 .1 Définitions

Aussi diverses que ce soient les différentes définitions apportées par diverses institutions et auteurs dans différents ouvrages, on sent parfois qu'elles convergent vers un même sens. Selon la définition du comité d'aide au développement ou (CAD), l'APD ou aide publique au développement est l'ensemble des aides financières, prévues au budget de l'Etat, et transférées aux pays en voie de développement. En d'autres termes, l'APD rassemble les versements de prêts accordés à des conditions de faveur et de dons par les instances officielles des pays membres du CAD, ainsi que par des institutions multilatérales et par des pays non membres du CAD, en vue de favoriser le développement et le bien être économique dans les pays et territoires figurant en partie I de la liste des pays destinataires établie par ce comité. L'APD regroupe par conséquent les financements octroyés par des organismes ou instances internationales à des pays ou Etat ou à des organismes garantis par un Etat. L'APD est dite nette quand les prêts sont nets de remboursement du principal. Il est à noter que hormis les aides sous forme de dons, les prêts sont souvent à des taux très bas et les échéances sont très longues.

D'après l'Institut pour le développement durable, l'APD étant le budget alloué à la coopération au développement par les 22 pays du comité d'Aide au développement (CAD) suivant trois canaux de distribution : la coopération bilatérale directe, la coopération bilatérale indirecte et la coopération multilatérale.

L'APD se distingue de l'Aide Publique proprement dite par les critères et conditions fixés à l'endroit des bénéficiaires. Les pays concernés par ce type d'aide figurent dans la liste II du CAD.

Les transferts effectués par les ONG au profit du secteur public peuvent aussi être considérés comme des Aides Publiques au développement.

En fin, dans un sens plus large du terme, sont aussi comptabilisés comme des APD, les allègements des dettes promis au titre de l'IPTE ou Initiative en faveur des Pays Pauvres

Très Endettés. Cette initiative consiste à réduire de façon globale la dette extérieure des pays les plus pauvres et les plus endettés au monde, ils sont au nombre de 42, dont Madagascar.

Si l'on admet l'aide comme le transfert à l'échelle internationale de l'ensemble des ressources, publiques ou privées, à des conditions plus favorables que celles du marché, dans le but de favoriser les progrès économiques et sociales des pays qui sont les destinataires et si l'on sait que la définition doit toujours fort bien illustrer la tonalité et l'orientation à imposer au texte alors l'appui au développement regroupera en guise de complémentarité, des facteurs comme l'assistance et la coopération technique.

Cependant et cela étant, l'aide axée sur des projets et programmes élaborées sur et pour une période d'au moins 5 ans et menant à un développement dont s'étalent sur le long terme sera ici notre conception du développement durable.

I .1.2 Objectifs

D'une manière générale, l'aide au développement repose sur deux objectifs fondamentaux : un objectif de solidarité et un objectif géopolitique³.

Un objectif de solidarité du fait que les pays riches membres des Nations Unies se sont engagés à réduire la pauvreté dans le monde en allouant des montants d'aides au groupe des pays pauvres. Après des critiques ardentes formulées en l'encontre de l'aide, les résolutions prises lors de la réunion à NEW York en 2000 qui baptisait cette année comme année de développement se montre plus déterminées car elles alignaient les objectifs de l'aide comme moyen d'atteindre huit objectifs appelés objectifs du millénaire pour le développement avec comme date limite d'atteinte en 2015; ce sont :

- 1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim de moitié.
- 2. Assurer l'éducation primaire pour tous.
- 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- 4. Réduire la mortalité infantile.
- 5. Améliorer la santé maternelle.

³VERON, J, B, *L'aide au développement, Evolutions récentes et grands débats*, agence française de développement, 2005, p 13.

- 6. Combattre le sida, le paludisme et les autres épidémies.
- 7. Assurer un environnement durable.
- 8. Partenariat pour le développement.

Objectif géopolitique

La finalité géopolitique s'est surtout développée à partir de l'événement du 11 septembre 2001 puisque à partir de cet événement, la sécurité devient une préoccupation majeure des pays développés. L'aide est pour eux considérée comme un des outils pour renforcer leur sécurité et pour désamorcer les menaces pesant sur la paix et la stabilité. Ceci amène à penser que l'aide est donc un des outils mis en œuvre par les pays développés d'une part, au service de leur politique extérieure d'influence et de contrôle et ce dans de multiples domaines : militaire et diplomatique, économique, commerciale et culturel, et d'autre part, pour conforter les pays amis face aux menaces de déstabilisation venu du camp opposé⁴.

Ainsi, l'APD a pu être qualifiée d'investissement pour l'avenir pour les pays riches, permettant d'ouvrir de nouveaux marchés en réduisant la pauvreté et en promouvant le développement durable, et de poursuite de la politique extérieure des grandes puissances, mettant en avant une image généreuse d'eux-mêmes

I.2 Historique de l'aide au développement

I.2.1 Du Plan Marshall à l'aide au développement

Suivre l'histoire de l'aide au développement remonte à l'aide accordée par les Etats-Unis aux pays européens victimes des bombardements au lendemain de la seconde Guerre Mondiale. L'appui financier à l'époque représentait 2,5% du PIB des Etats Unis. Cette aide appelée « Plan Marshall » s'est revêtue des objectifs tels que : réparer les horreurs de la seconde Guerre Mondiale, prévenir une nouvelle crise économique mondiale, lutter contre le communisme notamment dans les pays du tiers monde et enfin aider au renforcement du contrôle américain sur la politique de l'économie mondiale⁵.

⁴ VERON, J, B, *L'aide au développement, Evolutions récentes et grands débats*, agence française de développement, 2005

⁵ CARBONNIER, G, « *L'aide au développement une fois de plus sous le feu de la critique* », *Revue internationale de politique de développement*, numéro 1, 2010

Après ce point de départ, l'institutionnalisation de l'aide au développement trouve son origine dans le fameux discours du président démocrate des Etats Unis Harry Truman le 20 janvier 1949 lors de son investiture.

Dans le quatrième point de son discours, le président Truman prononçait que les inégalités économiques entre les peuples peuvent compromettre gravement la paix et que les Etats les plus riches doivent contribuer, et cela dans leurs propres intérêts au « développement » économique des peuples les plus démunis en étendant l'aide au delà des pays d'Amérique Latine. La promotion des deux mots « sous développement » « et « aide » s'est donc officialisée et la liaison entre ces deux mots est fortement évoquée dans ce fameux discours sur l'état de l'union. Ce discours marque également la nouvelle politique internationale dite « politique de développement »⁶.

Suite à ce discours, une vaste campagne a été réalisée avec les medias sur l'idée du sous développement, une campagne qui visait à convaincre les contribuables américains que leur soutien envers ces pays ne correspondaient pas seulement à des raisons humanitaires mais également à des intérêts bien compris des Etats Unis s'ils voulaient éviter l'expansion du communisme. Cette période correspondait donc au démarrage de la guerre froide entre les Etats Unis et l'Union soviétique.

I .2. 2 Création des agences d'aide au développement

A partir de l'année 1950, beaucoup d'agences et d'organisations d'aide au développement virent alors le jour avec comme mission principale la lutte contre la pauvreté afin de réduire considérablement les écarts de développement entre les pays du Nord et ceux du sud. C'est pour cela qu'en 1961, l'Assemblée Générale des Nations Unies a décidé « La décennie du Développement » Un des objectifs majeurs de cette grande campagne était d'entraîner les nations riches à consacrer 1% de leur revenu national à l'aide aux pays du tiers monde.

I .2 . 3 De la remise en cause jusqu'à la baisse du volume de l'aide

Dans les années 90, des critiques ardentes ont été formulées à l'encontre de l'aide du fait du constat qu'elle n'a pas atteint ses objectifs de lutter contre la pauvreté et assurer le développement des pays du sud bénéficiaires. On parle même de la fatigue de l'aide qui conduit à une baisse substantielle de l'effort de l'APD. C'est en réponse à ce constat

⁶ SERVET, J, M, « *L'aide au Développement, six décennies de trop et de non dits* », Revue de la régulation, n° 07, Maison des sciences de l'Homme, Paris Nord , 2010

d'inefficacité que le sommet du millénaire en 2000 réoriente clairement l'aide vers la réduction de la pauvreté et l'inscrit dans un contrat de huit objectifs précis et ambitieux déclinés en 18 cibles et 48 indicateurs permettant un suivi. C'est ainsi que sont nés les objectifs du Millénaire pour le développement ou OMD.

En 2004, selon les données de l'OCDE, l'aide publique au développement a atteint un montant de 79,5 Milliards de dollars, en 2005, il se chiffre à 106, 5 milliards de dollars.

I .2. 4 Riposte face à l'inefficacité constaté

A partir des années 2000, l'aide au développement était au cœur des débats à l'échelle mondiale et a suscité beaucoup de réflexions tant sur son efficacité que sur l'accroissement de son volume. A cet effet, des sommets mondiaux ont été organisés pour répondre aux critiques ardentes formulées à l'encontre de l'aide et avaient pour but de reformer en profondeur les pratiques des acteurs de l'aide publique au développement.

La conférence qui s'est tenue à Paris en 2005 marquait un grand tournant dans l'histoire de l'aide au développement. Elle se présente comme une suite de la réflexion débutée à Monterrey en 2002, celui de Rome en 2003 et se trouve encore poursuivie à Accra en 2008.

La réunion qui s'est tenu à Paris a fait ressortir une déclaration nommée « déclaration de Paris » dont les cinq principes peuvent être résumés comme suit :

L'Appropriation

L'appropriation constitue l'élément clé de la déclaration de Paris, elle est cruciale pour l'efficacité de l'aide et l'obtention des résultats en termes de développement. L'expérience montre que l'aide est plus efficace lorsqu'elle soutient les efforts de développement des pays partenaires et des politiques auxquelles adhèrent vraiment les dirigeants. L'appropriation se définit comme la capacité des pays à exercer une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement

Il est demandé aux pays récipiendaires de l'aide d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies nationales et qu'ils assurent « la conduite de la coordination de l'aide à tous les niveaux et des autres ressources affectées au développement »⁷.

⁷ OCDE, *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au Développement, et programme d'action d'Accra 2005-2008*, 2005, p 4

Alignement

Ce principe de l'alignement stipule que l'aide devrait être alignée avec les stratégies de développement national. A cet effet, les donateurs sont invités à ajuster leur aide aux institutions, aux procédures et aux stratégies de développement des pays

Harmonisation

Ce principe se base sur le fait que l'efficacité de l'aide serait améliorée si les donateurs harmonisent leurs actions et adoptaient des procédures aussi simples et transparentes que possibles.

Il faut donc espérer que l'harmonisation ne se fera pas sur les orientations thématiques mais soit une harmonisation technique, c'est à dire harmoniser les « procédures des donateurs, qui monopolisent une part considérable des maigres ressources humaines des administrations locales et dont la mise en œuvre échappe à tout cadre d'action cohérent ⁸». Le but est que tout le monde utilise des outils identiques, sinon similaires, afin que « les actions des donateurs soient mieux harmonisées, plus transparentes et permettent une plus grande efficacité collective ⁹». Ce principe d'harmonisation clarifie la division du travail et du partage des tâches, pour « éviter les activités qui nuisent au renforcement des institutions nationales ¹⁰ ». L'harmonisation a amené la déclaration à proposer une Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

Gestion Axée sur les Résultats (GAR)

Les pays partenaires s'engagent à s'efforcer de mettre en place des cadres d'évaluation et de notification orientés vers les résultats. Ces dernières doivent permettre de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des principales stratégies nationales et sectorielles en utilisant un nombre limité d'indicateurs. Les pays partenaires et donateurs s'engagent mutuellement à renforcer les capacités des pays à instaurer une gestion axée sur les résultats.

Responsabilité Mutuelle

Elle part du principe que l'aide est plus efficace lorsque les donateurs et les gouvernements partenaires sont responsables devant leurs opinions publiques de l'utilisation qui est faite des ressources à l'appui du développement et lorsque les uns et les autres doivent se rendre mutuellement des comptes.

⁸ ZACHARIE , 2008

⁹ HADJAD-CASTRO, WIBEAUX , 2008-A p4

¹⁰ OCDE, *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au Développement, et programme d'action d'Accra 2005-2008*, 2005, p 4

I.3 Fondements et concepts de l'aide publique au développement

I.3.1 Fondement théorique de l'APD

Pour les pays en voie de développement en quête de financement pour leurs projets de développement, l'importance théorique de l'APD remonte aux œuvres de Rosenstein-Rodan sur le « Big-Push »¹¹. Cet auteur souligne en substance que des apports massifs en capitaux extérieurs doivent permettre aux pays pauvres de financer leurs investissements et de bruler des étapes préalables au décollage. L'idée clé est qu'il faut réaliser, de façon simultanée, un grand nombre d'industries qui se tiennent mutuellement par leurs clientèles, de telle sorte que la demande existe et soit suffisante. Il appartient ensuite à l'Etat d'assurer la promotion et le développement de l'industrie, mais il doit aussi assurer à l'ensemble de l'économie qu'elle profite des effets externes.

L'apport d'autres théoriciens comme Harrod et Domar n'est plus en reste dans l'environnement conceptuel de l'aide au développement. Il s'agit pour ces auteurs de reconnaître que l'APD accroît l'investissement et à la suite la croissance économique.

De l'analyse de ces auteurs, on peut tirer que lorsque l'épargne intérieure est insuffisante, on est à mesure de déduire le montant de l'épargne étrangère nécessaire pour atteindre un taux d'investissement compatible avec le taux de croissance désiré.

Le retard d'un pays s'explique par une insuffisance de capital et le rattrapage est bien possible. Ces premiers travaux considéraient la possibilité de rattrapage et acceptaient les hypothèses d'analyse néoclassique, notamment l'hypothèse de rendements décroissants du capital et un progrès technique exogène.

En fait, on peut résumer que l'APD se fixe comme objectif d'accompagner les pays à faible capacité d'épargne dans leur démarche de financement de leurs investissements publics en l'occurrence les infrastructures diverses. L'APD sert donc, selon ce point de vue, à compléter une épargne locale qui reste toujours insuffisante pour soutenir l'effort d'équipement, base de la promotion du développement.

Entre autre, la littérature récente a pu ressortir un certain nombre de fondements qu'on peut attribuer à l'aide publique au développement et on constate que le fondement diffère

¹¹ NAFIOU, M, M, *Impact de l'aide Publique au développement sur la croissance économique du Niger*, 2009

selon les groupes des pays qu'ils soient donateurs (pays du Nord) ou récepteurs (pays du Sud).

D'après le point de vue du nord, l'aide a des fondements géopolitique et géostratégique, mais les pays du sud perçoivent l'aide autrement comme un devoir de solidarité entre riches et pauvres à l'imitation des politiques de redistribution mises en œuvre par les pays développés.

L'aide a également des fondements historiques et économiques qui sont liés aux priorités des donateurs. L'aide est souvent corrélée au profit des donateurs, il existe une corrélation entre le montant de l'aide et les intérêts commerciaux des donateurs¹². De liens politiques existent également sur l'allocation de l'aide, notamment ceux qui sont issus de la période coloniale, ce lien concerne surtout les donateurs européens ex-colonisateurs comme la France, le Royaume Uni, etc. L'allocation de l'aide est en quelque sorte intimement liée à l'histoire, à l'économie, mais aussi aux priorités politiques des pays donateurs

I. 3. 2 Les différentes conceptions de la notion d'aide au développement

On peut distinguer différentes conceptions de l'aide par les principaux pays donateurs comme la France, la Grande Bretagne, l'Amérique et l'URSS.

La conception française

L'esprit de la conception française en matière d'aide peut se lire et se résume dans le rapport de la commission Jeanneney du nom de son président intitulé « La politique de coopération avec les pays en voie de développement ». Cette commission d'étude était chargée par le gouvernement d'étudier les divers éléments d'une politique de coopération avec les pays en voie de développement, appartenant ou non à la zone franc.

Dans ce document fondamental de deux volumes on peut en relever les deux passages suivants :

« Pour que les habitants d'un pays puissent élever durablement leur niveau de vie, il faut qu'ils aient un ardent désir de bien être et soient disposés à l'effort, qu'ils accumulent des capitaux productifs en qualités croissantes, qu'ils atteignent un certain équilibre social

¹²VERON, J, B, *L'aide au développement, Evolutions récentes et grands débats*, agence française de développement, Paris, 2005

*garanti par une législation appropriée et que leur gouvernement et leur administration sachent concevoir et servir l'intérêt général ».*¹³

*« La condition absolue du développement durable est donc que la population travaille davantage et que le travail supplémentaire serve à l'investissement. »*¹⁴

Dans l'optique française alors, l'aide ne saura être accordée sans réflexion : elle vient compléter les efforts propres du pays aidé.

Le rapport analyse les diverses formes que peuvent revêtir les contributions des pays développés, qui sont notamment l'aide financière, économique, technique et culturelle. Il élabore aussi quelques principes d'action à l'endroit des pays aidant dans leurs relations avec les pays aidés.

Ces principes sont :

Le respect de la vérité : « Souvent le mensonge a été pour les opprimés une défense, pour les oppresseurs une commodité ».

L'acceptation de l'indépendance d'autrui : « L'acceptation sincère de l'indépendance d'autrui implique qu'on ne commette aucune intrusion de sa politique, ni en influençant la désignation de ses dirigeants, ni en s'opposant au plein exercice de sa souveraineté ».

La discrétion : « La discrétion conduit à limiter son rôle essentiel... ».« Le désir de bien vouloir aider peut inciter à intervenir dans les secteurs de la vie nationale : mieux vaut se cantonner dans quelques uns laissant aux autres les seules responsabilités locales ou à, l'intervention d'autres pays. Etre partout serait rendre sa présence obsédante ».

La modestie : La modestie devrait aller de soi car aucune nation n'a convenablement résolu chez elle tous les problèmes matériels ou psychologiques, posés par son propre développement. Elle est nécessaire pour comprendre que bien de différences ne sont pas des infériorités et souvent méritent d'être encouragées. Un peuple riche qui prétendait avec trop d'assurance imposer ses recettes échoueraient par inintelligence de la diversité des situations.

La vertu d'exemple : « cet état d'esprit doit se concrétiser dans les paroles et les actes quotidiennes des ressortissants des pays aidant... ».

¹³ CREMINEUX, B, L, *La politique de coopération avec les pays en voie de développement*, la documentation française, 1964

¹⁴ Idem.

Le souci d'éviter l'excès d'intégration économique : « Les relations sont plus aisées lorsque les économies des pays en cause ne sont pas trop étroitement intégrées...la coopération a meilleur chance de réussir et d'entretenir une amitié sincère et durable si les économies sont peu dépendant les unes des autres ».

Le désir de seconder la recherche de structures adaptées : « il serait vain d'imaginer à priori un système devant convenir à tous les pays du tiers monde...la variété des systèmes sociaux ouvrira à l'humanité de meilleures chances d'accomplir toutes les virtualités ».

Le rapport a aussi, s'inspirant du droit du travail qui a abouti aux systèmes des conventions collectives, fait des propositions très constructives dans le domaine de l'aide et des relations entre Etats aidant et Etats aidés.

De ce qui précède, on peut déduire que la philosophie française en matière de l'aide au développement vis-à-vis des pays du tiers monde se résume par la contribution à leur développement économique et social dans le respect de leur indépendance, de les aider financièrement et de leur fournir l'assistance technique dont ils ont besoin.

La conception britannique

Le gouvernement britannique quant à lui insiste particulièrement sur les raisons morales qui doivent inciter les pays industrialisés à aider les pays sous développés. En effet, en 1963, M.Richard Maudling, alors chancelier de l'Echiquier, déclarait dans 'Aid to developing' : « *le développement de la notion d'assistance dans la seconde moitié du XXème siècle revêt une importance non seulement économique mais également morale. Dans un monde où la disparité entre le niveau de vie des pays industrialisés et celui du reste du monde ne cesse de croître, les dangers de l'instabilité politique ne peuvent que grandir. L'assistance sous toutes ses formes doit nécessairement contribuer de façon importante à la paix du monde et au bonheur de l'humanité. De nombreux habitants d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine luttent pour se libérer d'une misère incompatible avec la dignité humaine. Il me paraît dès lors impossible que les sociétés sous développées ont à peine de quoi vivre* ».

Ainsi, dès 1964, le gouvernement a créé un ministère du développement d'Outre Mer, chargé de la pleine responsabilité de l'aide financière et technique aux pays d'Outremer.

Ce département ministériel publia lors de son premier anniversaire un Livre Blanc dans lequel la position de la grande Bretagne est clairement affichée : « *l'objectif du programme d'aide britannique est de soutenir les pays en voie de développement dans leurs*

efforts pour élever leur standard niveau de vie. Notre but est, par conséquent, de promouvoir le développement économique et social. Le développement, cela veut dire plus que la régression sociale de la misère et du sous emploi, cela veut dire l'accomplissement d'aspirations vers un progrès économique et sociale solide et continu. Nous désirons donc faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les pays en développement à donner à leurs populations les occasions matérielles d'utiliser leur talent, de vivre une vie pleine et heureuse et d'améliorer sérieusement leur sort. La base du programme d'aide britannique est donc une base morale ».

Le ministre du développement d'Outre-mer soutient par ailleurs, que pour être efficace, l'aide sera donc accordée sur une période suffisamment longue. *« Elle ne doit pas être un moyen de se gagner l'amitié des pays auxquels elle est consentie, bien que nous soyons heureux d'offrir notre aide à nos amis ».*

A cet égard, les pays qui sont membres du Commonwealth bénéficient d'une priorité particulière, en raison des liens historiques qui les unissent à la Grande Bretagne. La conception anglaise du développement est donc en définitive, une conception à la fois morale et réaliste.

La conception américaine

Pays riche et puissant, ennemi affiché du communisme, les Etats Unis ont apporté avec le plan Marshall la plus brillante démonstration du caractère généreux du peuple américaine.

Cependant, si la conception de l'aide vue au niveau du citoyen américain, repose sur un sentiment de générosité évident, celle des dirigeants s'avère plus politique car stratégique. L'argent américain, estiment ces dirigeants, doit aller avant tout aux pays du tiers monde qui peuvent le mieux aider les Etats-Unis à « défendre le monde libre ».

Avec le temps, la conception rigide des années 1950 s'est assouplie au point d'atterrir à une aide sans discernement mais avec sélection rigoureuse des bénéficiaires. Cela apparaît clairement dans les suggestions du général Clay dans le rapport spécial qu'il eut à conduire et dont l'avait chargé le président JONHSON. Le proverbe « Aide toi les Etats-Unis t'aideront » devient donc progressivement la règle d'or du gouvernement américain en matière d'aide à l'étranger.

En proposant au congrès en 1965 le projet américain d'aide à l'étranger, le président JOHNSON a exhorté les autres pays développés à fournir une aide accrue et à des conditions plus souples et a indiqué que le gouvernement américain était décidé à faire passer une part de plus en plus importante de son aide par le canal d'organisations internationales et notamment de la Banque internationale et de ses filiales. »

En gros, le principe de base de l'aide américaine repose sur la défense du monde libre. Les Etats-Unis estiment que leur intervention militaire est nécessaire chaque fois que la liberté leur paraît menacée quelque part sur le globe.

La conception de l'URSS

Après la seconde guerre mondiale, les pays anciennement colonisés ont conquis leur indépendance politique mais ils étaient encore sous l'emprise de l'impérialisme et du néocolonialisme à cause d'une forte dépendance de leur économie aux métropoles.

A cet effet, ils s'efforcent de créer une économie solide afin de ne pas dépendre des monopoles étrangers. C'est pourquoi dans les conditions actuelles une lutte efficace contre l'impérialisme est à la fois déclenchée dans le domaine politique et dans le domaine économique ».

C'est la base de conception soviétique de l'APD, de vouloir aider ces jeunes pays indépendants à lutter contre l'impérialisme. Ainsi, le parti communiste de l'URSS déclarait en 1965 que : « *En renforçant nos relations amicales avec les pays en voie de développement nous contribuons à la consolidation de leur indépendance nationale, nous luttons avec eux pour la paix contre l'agression impérialiste* ».

Selon l'URSS alors, sa coopération économique et technique avec les jeunes nations indépendantes de l'Afrique repose sur le désir sincère de les aider à créer une économie nationale développée, à conquérir une indépendance économique effective. Dans ce but, il fournit des équipements modernes, il envoie des spécialistes hautement qualifiés¹⁵.

La conception soviétique est basée également sur les principes de l'égalité en droits et de l'avantage mutuel.

¹⁵ IBRAHIM, K, D, *Efficacité de l'aide au Sénégal*, université Cheikh Anta Diop, Dakar, 2010

I.4 Fonctionnement de l'aide : les bailleurs de fonds et les conditions générales de l'octroi

On peut différencier l'aide publique au développement en deux catégories : bilatérales et multilatérales. Les aides bilatérales sont celles issues d'un accord entre les deux gouvernements du pays donateurs et du pays bénéficiaires, et les aides multilatérales sont celles obtenues à l'issue d'un accord entre le pays bénéficiaires et un organisme multilatéral.

I.4.1 Les donateurs de l'APD

Les donateurs de l'aide bilatérale sont souvent les pays riches dont la majorité est membre du CAD ou Comité d'Aide au Développement. Ils sont aussi issus des membres de l'OCDE ou Organisation de Coopération et de Développement Economique. Cette organisation regroupe la presque majorité des pays riches, en l'occurrence la Norvège, la Suède, l'Australie, l'Allemagne, le Pays-Bas, la Belgique, les Etats-Unis, la Finlande, le Luxembourg, l'Autriche, la France, l'Espagne, la Nouvelle Zélande, l'Italie, la Portugal et la Grèce.

Mais une partie de l'Aide provient des pays à revenu moyen qui sont qualifiés de pays émergents telle la Chine, le Pakistan, l'Inde, le Brésil.etc.

Pour gérer les APD, les pays donateurs font passer les financements en questions à des agences d'exécution ou organisme d'aide. L'USAID pour les aides américaines, l'ODA pour les aides britanniques, le CIDA pour les canadiens et l'AFD pour les Français.

Les aides multilatérales sont exécutées à l'aide de l'organisation multilatérale telle que le BIRD plus connu sous l'appellation Banque Mondial dont les filiales sont la Société Financière Internationale (SFI), l'Association Internationale de Développement (IDA). Ces organisations octroient dans la plupart des cas, des prêts avec des taux faibles et ou préférentielles, des taux inférieurs à celui en vigueur, avec des échéances très élargies.

D'autres organismes d'envergure régionale à l'image de la Banque Africaine de développement, celle de l'Asie et de l'Amérique latine, l'Union Européenne et l'OPEP concentrent respectivement leur aide aux pays membres et appartenant à la région concernée.

Les Nations Unies ont, quant à elles, un programme d'aide préférentielle qui représente annuellement près de 2 milliards de dollars d'assistance technique.¹⁶ Elle accorde des dons aux pays membres par le canal du PNUD ou Programme des Nations Unies pour le

¹⁶PNUD ou Programme des Nations Unies pour le Développement , *Rapport Annuel*, New York, 2001

Développement. Nonobstant, des organismes spécialisés tels l'ONUDI ou Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, l'OIT ou Organisation Internationale du Travail et l'OMS ou Organisation Mondiale de la Santé, réalisent leurs actions d'assistance technique financées par le PNUD.

Ainsi, par l'analyse des conditions d'octroi de l'aide jusqu'actuellement connues, on peut dire que l'Aide est généralement caractérisé par sa sélectivité et sa fongibilité.

I .4 . 2 Mécanisme et conditionnalités de l'aide

L'aide financière est capitalisée le plus souvent en aides projets¹⁷ lesquelles servent souvent à financer des projets tels la construction de barrage, de routes ou de projets de développement rural. Par contre, des organismes de financement bilatéral accordent des prêts programmes servant à financer des catégories générales d'importations et assurer le soutien de la balance des paiements. Les prêts d'ajustement structurels accordés par la Banque Mondiale, quant à eux, se présentent souvent, sous forme de prêts programme, il en est de même pour les aides alimentaires.

Concernant les conditionnalités des aides, elles reposent généralement sur quelques principes généraux. En effet, en plus des objectifs spécifiques à chaque financement pour lequel il faut qu'un programme soit toujours établi et que le but soit bien défini. Les pays bénéficiaires doivent respecter plusieurs engagements envers les pays donateurs, ces engagements sont appelés les conditionnalités des aides. Ces conditionnalités sont le plus souvent l'ouverture vers l'extérieur ou l'instauration de l'économie de marché, l'assainissement des services publics et du système financier, les promesses de bonne gouvernance, le respect des équilibres macroéconomiques par l'acceptation des plans d'ajustement structurel, et surtout la limitation stricte du rôle de l'Etat dans le secteur économique pour laisser la place à l'initiative privée. Ces conditionnalités peuvent s'avérer très contraignantes pour les pays pauvres. Cependant, ces derniers temps, depuis la conférence de Monterrey¹⁸, les pays donateurs se sont convenus de gérer les sélectivités de l'aide plus particulièrement selon les performances de chaque pays par rapport à leur besoin, sur des résultats et au respect des engagements. En fin, il est à noter que chaque pays donateur peut spécifier à sa guise les modalités de l'attribution des aides bilatérales qui ne sont pas toujours

¹⁷ BAILLY, M, et DUFOUR, P, *L'aide au développement à l'heure de la mondialisation*, Les essentiels, Milan 2002

¹⁸ PNUD ou Programme des Nations Unies pour le Développement , *L'aide publique, et non la charité*, 2003 et RDH ou Rapport sur le Développement Humain, *Les OMD, un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine*, 2003, p 149

explicites : création d'une zone d'influence, intervention dans les politiques et les décisions économiques d'un pays, adoption d'un plan, de mesure ou d'une politique.

I.5 Evolution de l'approche de l'APD

Fortement dépendante de l'histoire économique et politique dans le contexte géopolitique mondiale, l'aide au développement a connu plusieurs approches depuis sa naissance après la seconde guerre mondiale jusqu'à l'heure actuelle de son demi siècle. On peut distinguer 5 grandes tendances de cette l'évolution de l'approche de l'aide au développement.

I .5. 1. La période de 1950 à 1970 : prédominance de la géopolitique

Après la décolonisation, on constate un décalage de niveau de développement entre les pays du nord anciens colonisateurs et les pays du sud nouvellement indépendants. Les pays du sud manquaient de capital causé notamment par l'insuffisance d'épargne. Cette situation entraîne également une incapacité d'emprunt, c'est ce qui motive le besoin de réunir les capitaux internationaux publics.

A cette époque, l'aide avait pour rôle de stimuler l'investissement dans les pays en développement et à résoudre le problème de manque de devises tout en maintenant par les donateurs leur influence avant la décolonisation et disposer le contrôle dans de multiples domaines dans ces pays.

Au milieu de cette période c'est-à-dire dans les années 60, la fatigue de l'aide apparaissait déjà à cause des situations de marasmes économiques persistantes dans les pays en développement à savoir : faible croissance, augmentation de chômage et sous - emploi, accroissement de la pauvreté.¹⁹

Face à cette situation de marasme économique et d'accroissement de la pauvreté au sud, l'aide avait une réorientation au tournant des années 70 vers la réduction de la pauvreté. Celle-ci est officialisée durant l'Assemblée générale des Nations Unis en 1970 de consacrer 1% du PIB des donateurs d'aide aux pays pauvres et 0,7% pour l'aide officielle. « *L'objectif*

¹⁹ JACQUET, *Les enjeux de l'aide publique au développement*, politique étrangère, 2006 ; pp 941-954

est désormais la satisfaction des besoins essentiels dans une stratégie de croissance et de redistribution pour réduire la pauvreté.²⁰ »

I .5. 2. Les années 80 : Retournement de l'environnement macro-économique et monétaire

Dans les années 80, deux préoccupations majeures ont dominé la discussion économique internationale et ont déterminé les volumes et les discussions sur l'aide : l'endettement et les changes, d'une part et le commerce, d'autre part.²¹

A cause des deux chocs pétroliers des années 70, beaucoup des pays africains ont accumulé des dettes énormes et se trouvent dans des situations macroéconomiques catastrophiques. Ces pays ont connu ce qu'on appelle « la crise de la dette » et cette situation va changer de visage l'aide au développement de l'année 80 vers « un ajustement structurel ».

L'aide va donc se concentrer sur les côtés macro-économiques à savoir la restauration des grands équilibres macro-économiques, la stabilité des prix, la santé des finances publiques, l'équilibre extérieur, l'ouverture aux échanges et déréglementation. Autrement dit, l'aide va financer la dette dans le cadre d'une conditionnalité exigeante de stabilisation macro-économique et d'ajustement structurel et d'imposer les réformes économiques aux pays en développement. La réorientation de cette décennie est donc le soutien aux processus de réformes et la modernisation des institutions.²²

I. 5 .3. Les années 90 : La décennie de remise en cause et l'essor de la bonne gouvernance.

La fin de la guerre froide a libéré l'aide de sa dimension politico-stratégique.

L'année 1990 est une année riche aux questionnements des économistes sur l'efficacité de l'aide. Beaucoup de recherches et d'études ont montré leurs résultats économétriques sur les causes de cette inefficacité et ce qui a conduit à la baisse du volume de l'aide alloué aux pays en développement. Des questions alors se posent :

²⁰ JACQUET, *Les enjeux de l'aide publique au développement*, politique étrangère, 2006 ; pp 941-954

²¹ SEVERINO, J, M, *L'aide public au développement, une politique publique au cœur du développement durable et de la gouvernance et de la mondialisation*, 2002.

²² JACQUET, *Les enjeux de l'aide publique au développement*, politique étrangère, 2006

Pourquoi l'investissement et la croissance restent faibles dans les pays en développement malgré l'aide extérieure et même des réformes économiques ?

Beaucoup de chercheurs ont tenté de répondre à cette question par la gouvernance et ils ont montré que si les institutions publiques sont faibles, incomplètes, corrompues, et si la gestion publique manque de transparence et de prévisibilité, les réformes resteront impuissantes à opérer une croissance quelconque.

C'est durant cette période qu'est apparue le célèbre travail de BURNSIDE et Dollar (1997- 2000) qui analysaient l'efficacité de l'aide. Ils ont conclu que : l'efficacité de l'aide en terme de croissance dépend de la qualité des politiques économiques mises en œuvre par les pays en développement.

La conclusion selon laquelle l'efficacité de l'aide dépend de la qualité des politiques économiques résulte alors de la mise en évidence, dans les estimations de croissance, d'un effet significativement positif du terme croisé de l'aide avec l'indicateur de politique économique. Ce résultat économétrique, qui est au cœur du débat sur l'efficacité de l'aide, est reproduit dans l'équation suivante:

$$\text{Croissance} = - 0.60. (\text{Revenu initial par habitant}) + 0.71^{**}. (\text{POL}) - 0.021.(\text{Aide/PIB}) + 0.19^{**}. (\text{Aide/PIB} \times \text{POL}) + \hat{a} X$$

$R^2 = 0.36$, $N = 270$, ** : significatif au seuil de 5%. Où *POL* représente un indicateur agrégé de politiques macroéconomiques et *X* un ensemble de variables de contrôle (la fragmentation ethnolinguistique, les assassinats politiques, la profondeur financière, la qualité institutionnelle).

La principale conclusion de l'analyse de Burnside et Dollar est que si l'aide est plus efficace dans un bon environnement macro-économique, elle devrait alors cibler les pays les plus pauvres et ayant de bonnes politiques économiques. C'est ainsi, s'esquisse alors un principe de sélectivité des pays receveurs dans la logique d'une conditionnalité ex-ante fondée sur la qualité des politiques économiques. Peut-être parce qu'elle avait de telles implications politiques.

La Banque Mondiale dans son rapport « Assessing Aid » a affirmé que l'aide est seulement efficace si l'environnement institutionnel est favorable et que pour accroître l'efficacité de l'aide, il faut donner seulement aux pays qui appliquent les bonnes politiques.

L'aide durant cette période était donc destinée à soutenir les efforts de gouvernance dans les pays en développement combinés avec la lutte contre la pauvreté inscrite dans un contrat de huit objectifs précis et ambitieux appelés Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

I .5 .4. A partir de l'année 2000 : Sécurité et OMD.

Le sommet du millénaire en 2000 a changé de visage l'aide au développement associé aux critiques sur l'inefficacité de l'aide et la persistance de la pauvreté. L'année 2000 est donc consacrée comme une année de développement car durant le sommet, les pays riches se sont engagés à aider les pays pauvres à atteindre les huit objectifs du millénaire pour le développement dont le principal objectif est de réduire de moitié la pauvreté en 2015.

La conférence de Monterey en 2002, la déclaration de Rome en 2003, la déclaration de Paris en 2005 ont aboutit à un engagement collectif des donateurs sur l'aide au développement en mettant l'accent sur le développement des bénéficiaires et de les soutenir dans les réformes institutionnelles indispensables à la prise en charge de l'aide et sa bonne gestion.

L'événement du 11 septembre 2001, a créé une mutation sur l'approche de l'aide comme un outil de renforcement de la sécurité pour les pays développés surtout les Etats-Unis qui se classent au premier rang des donateurs.

L'attentat du 11 septembre a remis les intérêts politico stratégiques au premier plan et contribue à faire du développement une priorité en termes de sécurité nationale aux cotés de la diplomatie et de la défense.

I .5.5 Approche par donateurs

Le MCA ou Millenium Challenge Account, évolution ou révolution dans l'aide américaine

Figurant au premier rang des donateurs en 2002 devant les 22 membres du comité d'aide au développement (CAD), les Etats Unis ont mis en œuvre une réforme sur le visage de

l'aide par la création du MCA qui adopte une sélectivité tout en essayant d'abstraire l'aide des considérations politiques ou d'influence.²³

Le MCA a pour objectif de réduire la pauvreté en favorisant la croissance économique. Seront sélectionnés les pays qui font preuve de la bonne gouvernance, la libre économie, et ceux qui prennent en main leur population « Ruling justly, fostering economic freedom, and investing in their citizens »

Le MCA s'appliquera à plusieurs secteurs clés comme le développement agricole, l'éducation, le développement des entreprises et du secteur privé, la bonne gouvernance, la santé, la création de capacité pour le commerce et l'investissement.

Deux conditions sont nécessaires pour pouvoir bénéficier du MCA ; la première c'est un revenu par habitant inférieur à 1435 dollars par an et la seconde c'est l'engagement du pays dans la gouvernance juste et démocratique favorisant le pluralisme politique et l'Etat de droit, le respect des droits humains et droits civils, la protection de la propriété privée, la transparence, la libre économie et l'investissement en faveur de la population.

Approche européenne : prédominance de l'aide humanitaire et instauration de la bonne gouvernance

Pour l'Union Européenne, la vocation universelle de l'aide au développement repose sur l'engagement en faveur de l'aide humanitaire et l'amélioration de sa visibilité internationale.

Après l'engagement de Monterey, en 2002, l'aide au sein de l'Union Européenne a connu une double évolution : la première c'est un engagement en faveur de l'aide humanitaire dont la principale cible c'est l'Afrique subsaharienne et les pays du voisinage dont le pourtour de la méditerranée ; la seconde insiste sur l'efficacité de l'aide selon la déclaration de Paris.²⁴

De plus, le consensus européen pour le développement adopté en décembre 2005 définit des valeurs et principes, objectifs et moyens communs à mettre en œuvre pour éradiquer la pauvreté.

²³ BOISSENIN, *Le millenium Challenge Account, évolution ou révolution dans l'aide publique au développement des Etats – Unis*, 2003

²⁴ DEBRAT, J, M, BELLOT, *Pour une efficacité renforcée de l'aide européenne*, 2008, 7p

La vision euro-africaine a été développée dans la *stratégie de l'Union européenne pour l'Afrique*, agréée par les Etats membres en décembre 2005, renouvelée et consolidée dans le "*partenariat renforcé UE - Afrique*" adoptée en décembre 2007 à Lisbonne. Cette dernière prend en compte les nouveaux développements institutionnels tels que la création de l'Union Africaine, le NEPAD et l'élargissement de l'Europe. Elle a l'ambition de fournir le cadre global des relations entre l'Europe et l'Afrique et sera mise en œuvre au travers des plans d'actions sectoriels à court terme (huit au total) et un dialogue politique renforcé, dont les résultats feront l'objet d'évaluations régulières.

Approche japonaise : « self-help » et croissance tirée par les travaux d'infrastructures

A la différence des autres bailleurs, l'approche japonaise se démarque par son fondement de mettre en place la croissance économique des bénéficiaires par les travaux d'infrastructures financés par des prêts.

Le Japon adopte l'approche dite en anglais « self-help », approche qui encourage les bénéficiaires à entreprendre des efforts car ils ne peuvent atteindre le développement que par leurs propres efforts. Ceci se manifeste par la prédominance des prêts que de dons dans l'aide japonaise. (en 2001, 44% de prêts contre 13% d'aides)

Mais en second plan, le Japon utilise l'aide comme un moyen diplomatique d'établir un environnement sécurisé et favorable en Asie.²⁵

La forme la plus récente : l'approche programme

L'approche projet, forme initiale de l'aide au développement a été critiquée comme trop inefficace car elle favorise une faible appropriation par les pays bénéficiaires, et parfois même des coûts de gestion élevés mais pas d'impacts palpables. Cet échec de l'approche projet a conduit l'adoption de l'approche programme qui tend aujourd'hui à devenir la nouvelle modalité phare de mise en œuvre de l'aide au développement.

Cette nouvelle approche peut prendre plusieurs formes comme le financement d'une politique sectorielle ou transversale, ou secteur spécifique.²⁶ L'approche programme est une

²⁵KITA, J, *L'aide publique au développement japonaise et l'Afrique : vers un partenariat fructueux ?*, centre ifri, 2008, 36 p.

²⁶PAOLO DE RENZIO, WHITEFIELD, BERGAMASCHI, *Reformer les pratiques de l'aide publique au développement, 2005-2007*, 4 p.

manière de s'engager dans la coopération un cadre de relation entre bailleurs et bénéficiaires. C'est un moyen de mettre en œuvre les principes de la déclaration de Paris concernant les critères d'une démarche efficace de fourniture de l'aide.²⁷

L'approche programme a comme avantages les points suivants :

Plus d'appropriation du programme par le gouvernement bénéficiaires car il doit établir la stratégie et les objectifs à atteindre, l'harmonisation des procédures qui consiste à partager les informations et les diagnostics sectoriels entre partenaires financiers, gestion axée sur les résultats.

Pour les pays bénéficiaires, cette approche favorise le renforcement de capacité nationales à toutes les étapes du processus (élaboration des politiques, planification, exécution, suivi-évaluation), le pays tirera profit également de l'harmonisation par la réduction des coûts de transactions qui doit découler de la mise en place des procédures.

Cependant, l'approche programme dispose d'une condition de réussite : la nécessité d'une stratégie nationale de développement ex-DSRP accompagné d'une politique sectorielle cohérente, capacité institutionnelle du pays à mettre en œuvre des politiques sectorielles, engagement des bailleurs et les ministères permettant de suivre les résultats, le suivi des résultats nécessite un système d'information stable jusqu'au niveau déconcentré

²⁷ Idem

CHAPITRE II : RELATIONS ENTRE APD- DETTE- CROISSANCE

II .1 Théorie de l'endettement

Selon les théoriciens de la dette, l'économie de l'endettement assure la continuité réelle des liens économiques à l'aide de la flexibilité et la globalité des systèmes financiers international apparaissant à travers les mécanismes d'endettement.

En effet, Klein en 1994 stipule que la mobilisation des ressources financières surtout dans les pays en voie de développement est une condition nécessaire de tout processus de développement.

C'est dans ce cadre que le lendemain de leur indépendance, les pays africains dans la perspective de parvenir au développement économique se sont rendus compte que les infrastructures d'équipement et de production déjà en place étaient insuffisantes pour amorcer un quelconque décollage économique. L'écart entre le besoin d'investissement nécessaire et les ressources disponibles étaient énormes ; c'est pourquoi bon nombre des pays en développement ont dû se baser sur un fort endettement qu'ils doivent désormais gérer, l'augmentation de besoin a dépassé la capacité de financement.

Le phénomène de l'endettement est une conséquence naturelle des activités économiques, il vient du fait que certains pays ou institutions ont des excédents financiers et d'autres ont des besoins de financement.

Selon toujours Klein en 1994, L'endettement permet donc à un pays d'investir des capitaux au delà de ses propres disponibilités financières en empruntant des excédents des capitaux.

La dette ainsi créée est supposée générer la croissance et le développement. Mais pour générer des ressources et pouvoir rembourser l'emprunt, cette dernière doit être utilisée de manière efficace et des secteurs productifs.

L'endettement d'un pays est une transaction économique naturelle qui permet aux agents économiques nationaux et étrangers de procéder à des arbitrages inter temporelles mutuellement avantageux, qu'ils ne pourraient pas réaliser dans une économie fermée.

Chaque année, l'endettement augmente à cause de nouvelles endettement et déficit, Le déficit annuel est à l'origine de la variation annuelle de l'endettement. Aussi, la dette extérieure est le plus souvent remboursée en devises étrangères.

En effet, la dette extérieure pourrait engendrer de problème qu'elle n'en résout. C'est-à-dire, ces endettements qui représentent l'ensemble des concours demandées par un gouvernement auprès des partenaires bilatéraux ou multilatéraux institutions financières pour financer les actions de développement qui n'ont pas être pris en charge par le budget national.

Selon toujours l'enseignement de la théorie, l'emprunt contenu dans des limites raisonnables peut aider les pays en développement à affermir leur croissance. Les économies qui en sont au stade initial de leur développement disposent d'un stock de capital limite et offre souvent des possibilités d'investissement plus rentables que les économies matures.

Aussi longtemps qu'elles emploient les capitaux empruntés pour financer les investissements productifs, ces économies pourraient échapper aux maux économiques (instabilité macro économique,..., leur croissance devrait s'accélérer et leur permettrait de rembourser à l'échéance les dettes contractées. Mais la théorie de surendettement avance qu'il y a une limite à cette théorie ;

Si l'endettement assure la continuité réelle des échanges internationaux, il ne présente pas forcément leur chance de réussite, il y a une relative indépendance entre les conditions financières de l'emprunt et la rentabilité économique de l'investissement financé par l'endettement.

II .1 .1 La conception keynésienne de l'endettement

Pour les keynésiens, l'endettement en général n'entraîne pas de coût ni pour les générations présentes et futures du fait des investissements nouveaux qu'il génère. Dans le modèle keynésien de l'endettement de l'Etat, la démarche globale et les effets multiplicateur et accélérateur sont des caractéristiques fondamentales de leur théorie. Dans cette approche, l'endettement favorisant la relance de la demande globale entraîne par l'effet accélérateur une augmentation plus que proportionnelle de l'investissement, qui provoque à son tour une hausse de la production. Le déficit budgétaire, qui conduit par ses flux successifs à augmenter le stock de la dette produit l'expansion du cycle économique par la demande et l'investissement autonome. Le déficit auquel correspond l'emprunt stimule la demande et permet d'alléger le coût de son remboursement Cet argument reste plausible tant que le sous-emploi des ressources productives existent, selon la thèse keynésienne

II .1 .2 La conception classique de l'endettement

Contrairement à la théorie de l'endettement qui favorise l'accumulation du capital et la consommation des générations futures ou présentes, les classiques assimilent l'endettement à l'impôt futur et imputent à l'Etat une connotation négative. Selon Ricardo en 1817, les citoyens voient dans l'emprunt un impôt différé dans le temps et se comportent comme s'ils sont contraints de payer un impôt ultérieurement pour rembourser cet emprunt quelque soit le décalage intergénérationnel. En d'autres termes, le comportement des agents économiques est guidé par une anticipation à la hausse des impôts. Toutefois, une réserve peut être introduite selon la nature ou la qualité des dépenses (dépenses de transfert ou d'investissement) financées par l'emprunt.

2-Les conceptions récentes (modernes) de l'endettement

a- La conception de l'école des anticipations rationnelles face à l'endettement

La théorie d'anticipation rationnelle face à l'endettement a été introduite par Barro en 1974, Il approfondit la thèse de Ricardo en combinant les thèmes d'évictions et d'anticipations rationnelles. Selon lui, si le gouvernement finance un accroissement de dépenses publiques en ayant recours à l'emprunt (cher aux keynésiens), ou s'il abaisse les impôts en laissant la dépense publique et la masse monétaire inchangées, le public va anticiper les hausses d'impôts qui seront nécessaires ultérieurement pour payer les intérêts de la dette accrue et pour rembourser le principal. De ce fait, les agents savent à priori que ces deux modalités de financement sont un recours aux déficits publics ; ils savent aussi qu'il y aura alourdissement de la dette publique et usage de la taxe inflationniste. L'accumulation de l'inflation à long terme et l'augmentation des impôts finiront par rendre peu crédible l'Etat. Les agents vont donc se préparer à la purge fiscale future. Ils vont accroître leur épargne actuelle en prévision des alourdissements futurs des impôts et ne se considéreront pas plus riches après la mise en œuvre de la politique de relance. Il en résultera que cette politique suivie par le gouvernement n'aura aucun effet stimulant sur l'économie, quelle que soient les modalités de financement des déficits ; les effets à long terme sont équivalents. Cette proposition générale signifie donc la neutralité de la dette publique à long terme (multiplicateur fiscal et budgétaire tendant vers zéro).

b- Les approches alternatives à la théorie keynésienne face à l'endettement

Si la théorie keynésienne justifie la nécessité de l'endettement public pour la relance économique, les approches alternatives explorent le champ des stratégies électorales, les gouvernements de coalition et les gouvernements unitaires etc...

Les adeptes de cette approche ont expliqué que s'il existe dans un pays où on a deux partis qui sont potentiellement en position d'accéder fréquemment au pouvoir alors ces partis ont des préférences différentes quant à la nature des dépenses publiques. Le parti au pouvoir peut décider d'augmenter aujourd'hui les dépenses publiques en s'endettant, satisfaisant son électorat, au mieux de se maintenir au pouvoir et au pire de ne pas faciliter la vie à son adversaire. Ainsi, il crée des conditions de gêner ultérieurement son adversaire politique du point de vue de la gestion du budget, si ce dernier venait à conquérir le pouvoir. Il engage aujourd'hui des recettes fiscales futures et donc diminue les possibilités futures de dépenses de son adversaire surtout si la dette venait à être importante. En effet, la deuxième partie, une fois au pouvoir sera tenue de rembourser à un moment le service de la dette de l'emprunt. Ainsi, il sera obligé de réviser ses promesses électorales en diminuant les dépenses sociales et au risque de mécontenter son électorat. D'où l'idée de stratégie électorale à travers la dette²⁸. D'autres auteurs ont également élaboré les modèles sur les stratégies électorales et les cycles politiques et l'endettement public à l'instar de Persson, Svenson et Milesi Ferret. Ils expliquent l'endettement public par le report des réformes fiscales nécessaires à l'ajustement budgétaire dans un contexte de deux ou plusieurs partis d'un gouvernement au pouvoir où gouvernement de coalition et qui ne s'entendent pas sur la répartition de la charge de l'impôt pouvant compenser les déficits. A cet effet, chaque partie essaie de préserver son électorat et de faire payer les autres franges de la population réservées par rapport à son idéologie²⁹.

II. 2 Notion du surendettement

Le surendettement est analogue à la situation d'une entreprise insolvable non protégée par la loi de la faillite. Il existe un seuil optimal d'endettement pour lequel tout supplément marginal de l'endettement conduit à une réduction importante de l'investissement et le

²⁸ TRAORE, *L'analyse des déterminants de l'endettement extérieur public des pays en développement*, Université de Ouagadougou, 2005

²⁹ Idem

débiteur aurait intérêt à ne pas rembourser la dette. D'où la notion de debt overhang ou le fardeau de la dette³⁰.

La théorie du debt overhang

Cette théorie stipule que la dette future dépassera les capacités de remboursement des pays débiteurs, le coût de son service découragera les investisseurs intérieurs et extérieurs pénalisant ainsi la croissance. Craignant que la production soit taxée au fur et à mesure par les créanciers de service de la dette, les investisseurs potentiels hésiteront à supporter les coûts immédiats pour accroître la production à venir. C'est la thèse qu'illustre la courbe de Laffer qui montre que plus l'encours à la dette est élevé, plus la probabilité de son remboursement devient faible.

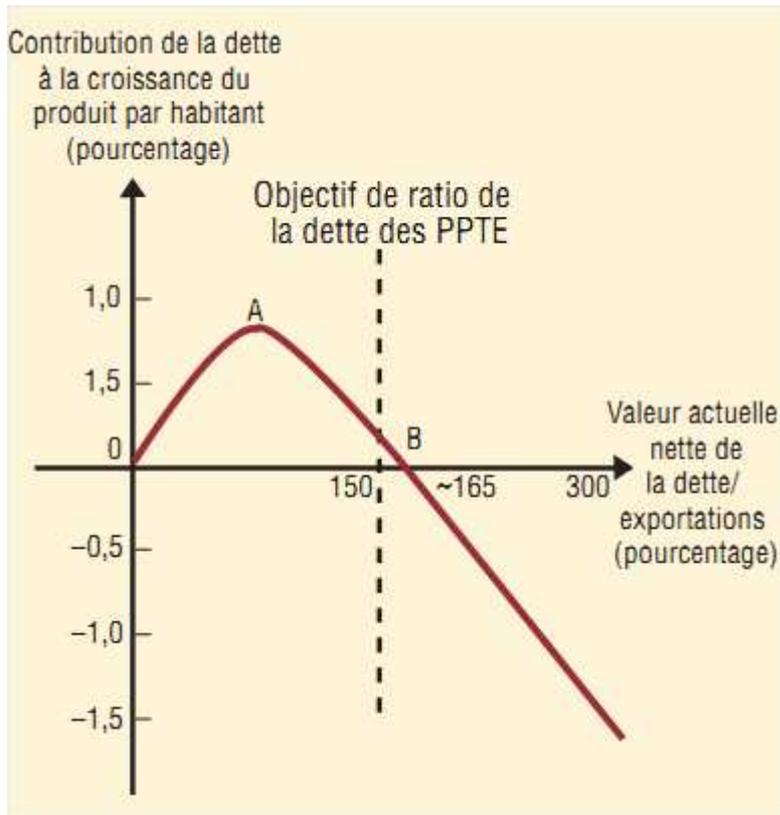
En effet, cette théorie peut avoir plusieurs implications puisque le comportement des agents économiques va être guidé par une anticipation à la hausse des impôts.

De plus, un niveau élevé de la dette extérieure peut aussi entraver l'épargne et l'investissement. A son tour, la grande corrélation entre l'épargne et l'investissement, l'accumulation du capital humain, et la croissance suggère qu'une charge élevée de la dette extérieure peut contraindre de façon drastique le taux de croissance et limiter les améliorations des niveaux de vie.

On peut donc conclure de cette théorie qu'une évolution raisonnable de la dette devrait être bénéfique à la croissance mais l'accumulation de lourdes dettes ralentit l'expansion freinant notamment l'investissement. En d'autres termes, les emprunts extérieurs au-delà d'un certain seuil ont des effets pervers sur la croissance économique.

³⁰ PIRIOU, J P, *Lexique de sciences économiques et sociales*, La découverte, Paris, 2004

Figure 1 : courbe de Laffer



Source : PATILLO,C , POIRSON,H , RICCI,L , *Dette extérieure et croissance* in Finance et développement ,2002

Explication

Selon cette figure, la dette aurait une forme en u inversée avec la croissance. Lorsqu' un pays s'ouvre aux capitaux étrangers, l'impact des dettes contractées sur l'expansion sera vraisemblablement positif (passage du point d'endettement nul au point A), tout nouvel emprunt ralentit la croissance même si l'encours global de la dette continue d'exercer un effet positif sur la croissance. Mais lorsque la dette atteint le point B, sa contribution devient globalement négative et la situation du pays est moins bonne que s'il n'était pas endetté.

En d'autres termes, cette théorie veut insinuer que c'est l'efficience de l'investissement et non son volume qui pourrait venir à l'expansion.

Le surendettement extérieur constitue donc une véritable entrave pour l'économie des pays en développement surtout africains d'où la naissance des initiatives initiés par la communauté internationale pour résorber cette situation de surendettement.

II. 3 Relation entre niveau de la dette et les initiatives PPTE

Au lendemain de leur indépendance, les pays en développement ont été encouragés par un contexte favorable et ont contracté des dettes auprès des institutions financières mais vers la fin des années 70, l'endettement international a changé et n'était plus favorable en raison notamment de la chute des matières premières entraînant une baisse de recettes d'exportation, hausse du taux d'intérêt, fluctuation des taux de change et de détérioration des termes de l'échange.

Cependant, les pays en voie de développement ont continué à s'endetter sans pour autant changer leur politique intérieure en matière de l'emprunt. Les capitaux empruntés servant de moins en moins à financer les investissements mais couvraient surtout les déficits budgétaires.

L'évolution de la dette de l'ensemble des pays en développement dans le temps montre que l'endettement a été causé davantage par des raisons qui émanent des facteurs purement financiers que plutôt des vrais besoins de financement des transferts de l'investissement productif.

La dette extérieure a donc pris de l'ampleur et le cercle vicieux de l'endettement s'est installé. C'est ainsi que la dette extérieure des pays en voie de développement a été multipliée par 5 passant de 500 à 2500 milliards de dollars entre 1980 et 2000 et la dette africaine a été multipliée par 3,4 points passant de 60 à 206 milliards au cours de la même période.

Les initiatives PPTE se base sur le fait qu'il est possible de chiffrer les dividendes de croissance attendus de l'allègement de la dette. Ainsi, diminuer la dette de moitié pour ramener de 200% des exportations (chiffre proche du ratio dette /exportations moyen des pays de l'échantillon au cours des trente dernières années) à 100% des exportations permettrait d'enregistrer un gain de croissance par habitant de l'ordre de 1 /2 à 1 point.

Dans les années 90, les pays d'Afrique ont connu ce qu'on appelle la crise de la dette à cause de l'abus de prêt jusqu'en 1980, la baisse des cours des produits de base, la baisse du prix du pétrole, et une gestion économique imprudente. Depuis 1996, les initiatives prises ont permis de désendetter l'Afrique sub saharienne. Cette crise de la dette avait comme conséquence une baisse des investissements dans les infrastructures et les services sociaux.

Depuis 1996, la communauté internationale a engagé l'initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés ou IPPTE qui a été renforcée en 1999.

II. 3 .1 Conditions d'éligibilité à l'IPPTE

Les bénéficiaires de l'IPPTE devraient remplir les conditions suivantes :

Ils devraient être des pays emprunteur de l'AID qui ont accumulé une dette insoutenable, qui ont mis en œuvre de bonnes politiques économiques, qui ont publié un document stratégique de réduction de la pauvreté ou DSRP.

II .3.2 Les étapes du dispositif IPPTE

Le dispositif comprend deux temps, marqués par les points de décision « décision point » et d'achèvement « complétion point », entre lesquels se déroule la « période intérimaire ».

-Le « point de décision » marque l'éligibilité du pays à l'initiative, il est calculé par le montant des annulations qui seront nécessaires pour réduire l'endettement à un niveau soutenable. Ce seuil est estimé à 150 % des exportations ou à 250 % des recettes de l'État hors dons. Les créanciers réalisent alors un effort intérimaire qui prend la forme d'une réduction du service de la dette (accords dits de flux). Les échéances tombant durant la période intérimaire sont annulées ou rééchelonnée.

-Le « point d'achèvement » c'est l'effectivité de l'allègement du stock de dette calculé lors du point de décision. L'allègement de la dette devient définitif et complet pour l'ensemble des créanciers bilatéraux et multilatéraux concernés. Si, en dépit de ces annulations, la dette calculée au point d'achèvement reste supérieure au seuil de soutenabilité retenu dans le cadre de l'initiative, des allègements additionnels « topping-up » peuvent être consentis pour les pays ayant subi un « choc exogène exceptionnel » depuis le point de décision. Par ailleurs, les créanciers membres du Club de Paris accordent des annulations bilatérales complémentaires. Le renforcement du lien avec la réduction de la pauvreté Le renforcement du lien entre l'allègement du service de la dette et l'augmentation des dépenses contribuant à la réduction de la pauvreté est l'un des objectifs prioritaires de l'initiative PPTE. À cet effet, tous les pays éligibles doivent élaborer un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), détaillant l'affectation aux dépenses sociales des surplus dégagés par l'allègement du service de la dette³¹.

³¹ STA, *Document Stratégique de la lutte contre la Pauvreté*, Antananarivo , 2005

II.3.3 Le financement des initiatives PPTE et IADM

Le coût global de l'initiative PPTE est estimé par le FMI et la Banque mondiale à environ USD 73,9 milliards¹² (en valeur actualisée nette à fin 2008). Son financement est assuré au moyen de divers mécanismes mis en place spécifiquement par les créanciers :

- FMI : le Fonds FRPC-PPTE " PRGF-HIPC Trust " finance la contribution du FMI à l'initiative PPTE. Il est alimenté par des contributions en dons d'une centaine de pays membres du FMI et par le FMI sur ses ressources propres (principalement grâce au revenu de placement du produit des ventes d'or de 1999 et 2000).
- Banque mondiale et banques régionales de développement : le Fonds PPTE " HIPC Trust Fund ", géré par la Banque mondiale, finance à la fois la contribution de l'AID à l'initiative PPTE et une fraction des allègements consentis par les banques régionales de développement. Le Fonds PPTE est alimenté par les contributions bilatérales des pays membres.
- Contributeurs bilatéraux : au cas par cas, dans le cadre du Club de Paris notamment.

II.3.4 IPPTE et DSRP à Madagascar

L'Initiative PPTE a le mérite de fédérer deux objectifs différents : le premier, financer de court terme (allègement du poids de la dette) et le second, le développement à moyen et long termes (réduction de la pauvreté). Les montants du remboursement de la dette ainsi libérés peuvent être employés pour financer des interventions orientées vers la réduction de la pauvreté sous ses multiples formes (monétaires, de conditions de vie, de potentialités).

Pour Madagascar, le DSRP intérimaire (DSRP-I) a été élaboré au mois de novembre 2000 et a permis à Madagascar de bénéficier l'IPPTE avec une réduction du service de la dette à hauteur de 50 millions de dollar par an. Le processus d'élaboration du DSRP complet a redémarré en septembre 2002, résultat de l'amélioration du DSRP intérimaire et la présentation du DSRP à l'ensemble des partenaires techniques et financiers de Madagascar au mois d'août 2003 a permis à Madagascar d'atteindre le point d'achèvement au mois d'octobre 2004 entraînant une annulation importante du stock de la dette du pays³².

Contenu du DSRP Madagascar

Le DSRP comprend 3 axes stratégiques dont le second axe promeut une croissance économique à base sociale très élargie.

³² STA, *Document Stratégique de la lutte contre la Pauvreté*, Antananarivo, 2005

L'axe stratégique n° 02 du DSRP a stipulé plusieurs moyens pour promouvoir la croissance économique à savoir l'augmentation des investissements efficace par l'ouverture de l'économie avec une participation effective du secteur privé. En effet, cette promotion de la croissance économique par l'augmentation des investissements rejoint la théorie de KLEIN en 1994 cité ci-dessus que la mobilisation des ressources financières dans les pays en voie de développement est une condition nécessaire de tout processus de croissance et développement. Klein a suggéré que l'endettement est un moyen pour les pays en développement d'investir des capitaux au de-là de ses disponibilité financières pour générer la croissance.

Entre autre, plusieurs mesures et conditions ont également été mentionnées dans le document pour atteindre la croissance : ce sont la stabilité macro économique, la viabilité de la balance de paiement, l'amélioration du taux de pressions fiscales, la lutte contre l'inflation. Le développement du secteur porteur qui sont au nombre de 5 est également mentionné pour promouvoir la croissance, à savoir : le tourisme, les mines, la pêche et l'aquaculture, l'industrie manufacturière tournée vers l'exportation et les autres industries manufacturières, les petites et moyennes entreprises.

En outre, le développement rural, le développement des infrastructures structurantes, le développement du secteur privé, et l'ouverture à la concurrence mondiale sont des programmes prônés dans l'axe stratégique n° 02 du DSRP pour atteindre la croissance économique à base sociale élargie³³.

Importance de la lutte contre la pauvreté

Le DSRP étant un programme cohérent et précis intégrant les multiples dimensions de la pauvreté. Il contient un diagnostic de la pauvreté en prenant compte ses différentes dimensions, de plus, il doit énoncer les composantes de la stratégie envisagée pour la combattre. Les politiques préconisées dans le DSRP étaient axées sur quatre axes clés :

- La politique macro économique et structurelle envisagée pour soutenir la croissance selon une orientation pro pauvre
- L'amélioration de la gouvernance y compris la gestion financière du secteur public
- Les politiques et programmes sectoriels appropriées

³³ STA, *Document Stratégique de la lutte contre la Pauvreté*, Antananarivo, 2005

- Une évaluation réaliste du cout des financements requis pour les principaux programmes proposés

Mais à part ces axes, le DSRP contient une large palette d'actions : à savoir des mesures de stabilisation financière comme la réduction des déficits public, reformes fiscales, contrôle de la masse monétaire ; des reformes structurelles visant à faciliter le fonctionnement des marchés et à favoriser la croissance (libéralisation et privatisation, instauration d'un environnement stable et incitatif pour promouvoir le secteur privé ; des reformes sectoriels dans le domaine du développement rural, santé, éducation, infrastructure et des reformes institutionnelles telles que la décentralisation pour rapprocher le processus de décision des populations.

Des mesures particulières ont été prises pour cibler les couches défavorisées à savoir la réduction de la vulnérabilité par la mise en place du système d'assurance et de sécurité alimentaire.

Etant un programme nécessaire pour pouvoir bénéficier l'IPPTE, le DSRP respecte les principes d'appropriation, d'insertion et de responsabilité démocratique.

II. 4 Relation entre APD et structure de la dette

A la fin des années 70, la plupart des pays en développement y compris Madagascar est fortement endetté envers l'extérieur. La crise de la dette qui s'ensuit au début des années 80 s'est réglé par l'octroi d'importants financement concessionnels (crédits à l'ajustement structurel) permis par la reprise des relations avec le FMI et par le rééchelonnement et l'endettement extérieur au club de Paris).

Durant les deux décennies précédentes, l'environnement économique des pays à faible revenu de l'Afrique subsaharienne furent marqués par une crise de la dette extérieure très élevée qui jusqu'à nos jours continue à demeurer un obstacle majeur pour atteindre les OMD.

En effet, les pays en développement ont bénéficié des prêts très élevés combinés parfois avec de faveur qui en principe pouvaient permettre leur développement en accroissant les investissements pour accélérer une croissance durable.

Au début des années 80, les ratios d'endettement atteignait des niveaux insoutenables à telle enseigne que le remboursement de la dette devenait pratiquement impossible.

L'ensemble de la dette extérieure des pays pauvres est estimé à 37,4% de leur PIB cumulé fut multiplié par quatre durant ces seules vingt dernières années.

Le remboursement de la valeur actuelle nette pourraient sévèrement contraindre les performances économiques des pays endettés les ressources transférés au titre des services de la dette atteignent des proportions élevées par rapport aux capacités de financement et aux besoins de financement de ces pays c'est-à-dire que ces services de la dette privent leur population à la satisfaction de leur besoins fondamentaux en compromettant leur épanouissement et développement.

Face à cette situation, le FMI et la Banque mondiale ont lancé l'initiative HIPC (Heavily Indebted Poor Countries) ou PPTE (Pays Pauvres Très endettés) dont le but visé est de créer les conditions pour que les pays continuent de bénéficier de financement extérieur pour le développement sans accumulation d'arriérées.

Ainsi, l'initiative PPTE a pour objectif de rendre soutenable la dette des pays pauvres très endettés dans une dynamique de redéploiement des dépenses publiques en faveur des secteurs sociaux et de créer les conditions favorables à la croissance économique.

L'objectif fondamental est de reconstituer la capacité productive des pays traités dans une logique de développement durable. Les niveaux insoutenables de la dette extérieure des pays pauvres sont le symptôme d'un problème plus important à savoir la faiblesse de la croissance économique d'où la notion de l'APD est inséparable de dette extérieure.

Idlemounden et Raffinot en 2005, pensent que la dette extérieure constitue un fardeau pour une économie. Ils disent que le paiement du service de la dette tend à évincer les dépenses publiques menant à une baisse de l'investissement global et son poids futur décrit par l'encours influencerait sur les incitations des agents économiques privés via l'accroissement de la pression fiscale. Ainsi, cet effet selon les auteurs ne va se manifester qu'à partir d'un certain niveau justifiant ainsi l'annulation partielle de la dette lorsque le seuil est dépassé.

II .5 Evolution de la structure de la dette extérieure de Madagascar

La dette extérieure par définition est égale au montant des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à versement des résidents d'un pays vis-à-vis des non résidents, comportant obligation de remboursement du principal et de paiement d'intérêt.

La dette extérieure est composée de :

La dette publique contractée à des emprunteurs publics (Etats et entreprises publiques) auprès des particuliers, des banques, des gouvernements, des entreprises

La dette privée : contractée par les emprunteurs privés (banques commerciales, grandes entreprises)

La dette extérieure comprend la dette publique multilatérale et bilatérale

Multilatérale : ce sont les prêts contractés auprès des institutions financières internationales comme la Banque mondiale, le Fonds Monétaire internationale (FMI), les banques et les fonds régionaux de développement comme la banque africaine de développement(BAD).

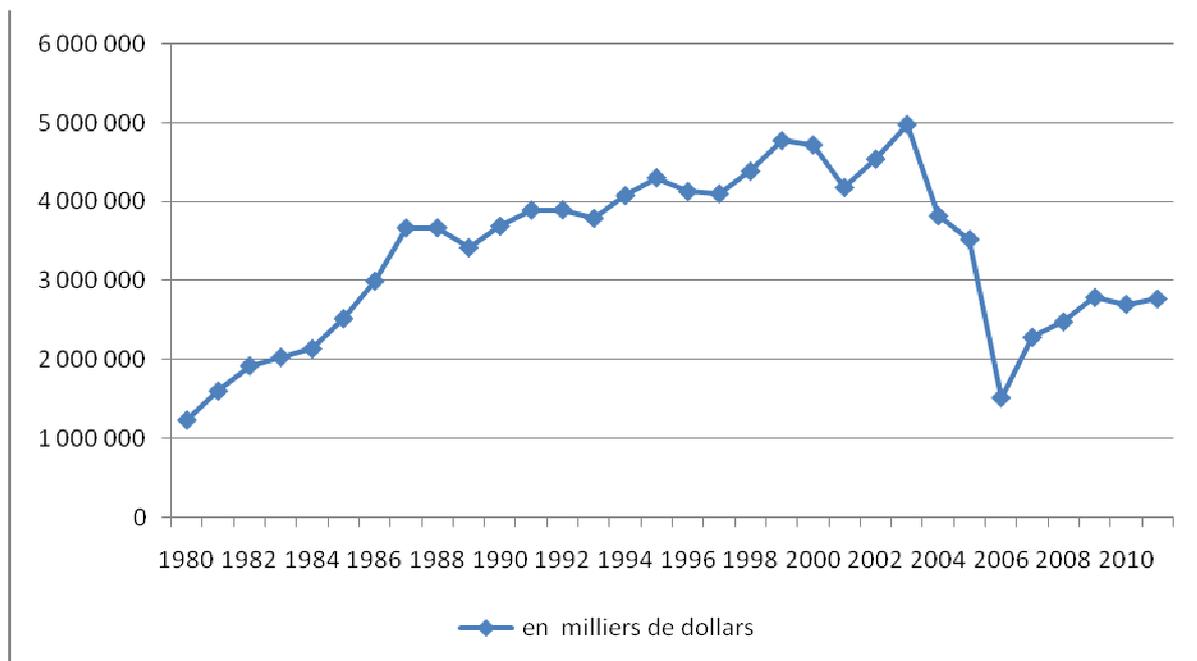
Bilatérale : ce sont des emprunts contractés par un Etat auprès d'un autre Etat. Le rééchelonnement et l'annulation de la dette bilatérale sont négociés au sein du club de Paris.

Dans les années 60-70, les pays du Sud y compris Madagascar se sont fortement endetté envers l'extérieur pour financer leur développement. Le choc pétrolier de 1973 a regorgé de pétrodollars des banques occidentales et elles proposent des taux d'intérêt particulièrement bas.

Les pays du sud sensé de rembourser les dettes par les prix de l'exportation. Ainsi entre 1970 à 1980, la dette extérieure des pays en développement est multipliée par 8 passant de 47 à 381 milliards de dollar.

Mais dans les années 80, les changements politiques et économiques dans les pays industrialisés à savoir la hausse du taux d'intérêt et du dollar ainsi que la chute des prix des matières premières ont basculé les pays endetté dans la crise et beaucoup se trouve dans une difficulté voir impossibilité de paiement. Les initiatives de traitement de la dette vont se succéder et les institutions de Bretton Woods (FMI et Banque Mondiale) se voient une mission de restaurer la capacité de remboursement des pays surendettés. En échange de nouveaux prêts, elles imposent l'ajustement structurel.

Figure 2 : Evolution de la dette extérieure de Madagascar de 1980 à 2011



Source: [http://data.Worldbank.org/WorldDevelopmentIndicators\(WDI\)](http://data.Worldbank.org/WorldDevelopmentIndicators(WDI))

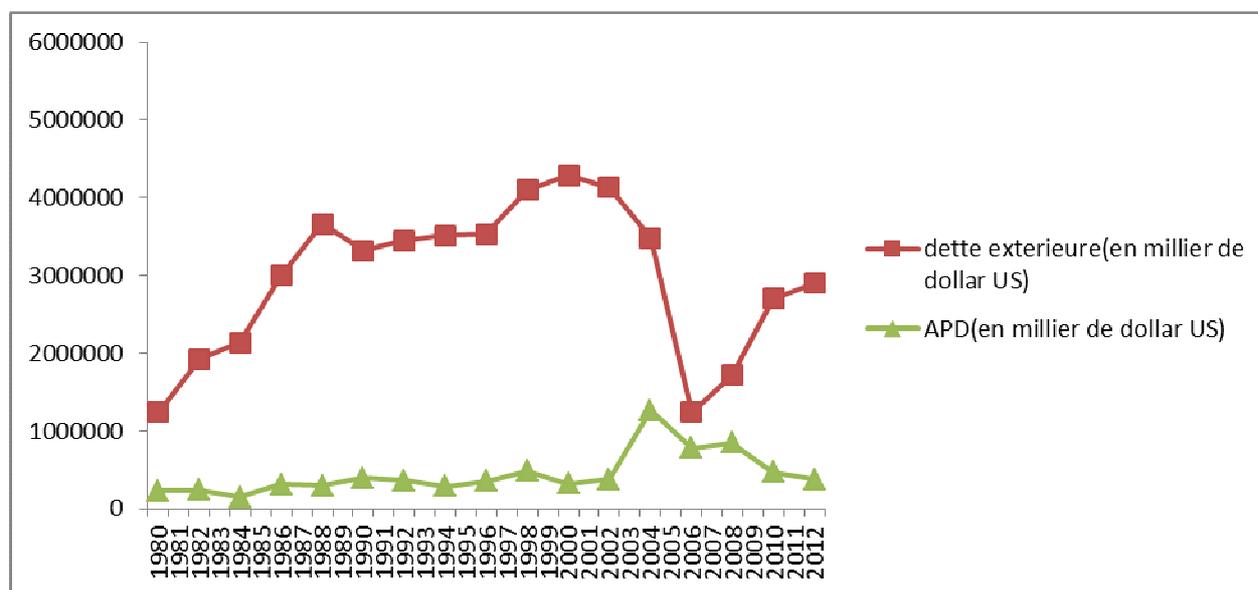
D'après ce graphique, la dette extérieure de Madagascar connaît une évolution plus ou moins stables avec cinq pics. En effet, la situation n'échappe pas à l'ensemble des pays de l'Afrique sub saharienne mentionnée ci-dessus.

Le premier pic se situe en 1987, dont le montant de la dette est égale à 3 667 millions de dollar, le niveau élevé de la dette extérieure pour cette année correspondant à l'ajustement structurel.

Le second pic d'accroissement, c'est celui de l'année 1996, au cours de laquelle, la dette de Madagascar se monte à 4127 millions de dollars, un montant équivalent à 109% du PIB .Cette tendance est la même que la plupart des pays africains qui ont vu leur dette extérieur augmentée à cause de la difficulté de paiement due à la chute des matières premières et la hausse du taux d'intérêt dans les pays emprunteurs.

Dans les années 2000, plus précisément en 2003, la dette a connu de nouveau une augmentation reflétant l'ouverture du pays vers l'extérieur et a atteint 4 973 millions de dollars. En 2005, la dette a connue une baisse pour une légère augmentation de 2006 à 2008. Le ratio encours de la dette extérieure/PIB montre que la dette extérieure est importante et risque d'entraver le développement économique sans un éventuel traitement.

Figure 3 : Evolution de la dette extérieure et de l'APD de 1980 à 2010



Source: [http://data.Worldbank.org/WorldDevelopmentIndicators\(WDI\)](http://data.Worldbank.org/WorldDevelopmentIndicators(WDI))

D'après ce graphique, l'APD et la dette extérieure suivent à peu près la même tendance.

Au moment où l'APD a connu une augmentation, la dette extérieure a atteint également son niveau plus élevé. Cette situation est rencontrée en 1987, 1996, 2004.

Cette relation entre l'APD et la dette extérieure s'explique par le fait que la définition de l'APD elle-même montre ses limites; que selon la définition du CAD, l'APD est constituée des prêts ou dons accordés aux pays et territoires figurant dans la partie I de la liste des bénéficiaires de l'aide, de la part du secteur public, dans le but principalement de faciliter le développement économique et d'améliorer les conditions de vie.

Les prêts sont pris en compte dans le calcul de l'APD à condition qu'ils soient accordés aux pays éligibles à un taux dit concessionnel à savoir d'au moins 25% au taux du marché. Le montant des prêts dans l'APD est loin d'être négligeable. L'APD est donc en elle-même génératrice de la dette.

II. 6 Relation entre dette et élasticité de la production ou croissance économique

Dans la littérature traditionnelle consacrée au développement, le recours à l'endettement peut exercer des effets positifs ou négatifs sur la croissance. En se plaçant du côté du pays emprunteur, l'endettement peut accélérer la croissance selon Kessler D et Ulmo PA en 1985. De nombreux travaux théorique et empirique ont souvent recherché le lien dans les pays en développement entre la croissance et le recours massif à l'endettement par ces pays. Parmi ceux qui traitent du lien entre recours à l'endettement extérieur et le niveau de croissance, une part importante a été motivée par le souci de mettre en évidence des effets du financement extérieur sur la croissance économique du pays. En effet, l'influence que peut avoir un endettement extérieur sur la croissance d'un pays est difficile à mesurer. Néanmoins deux grandes hypothèses se rencontrent dans la littérature.

Selon la première, d'après Oliviera et Pliphon en 1990 : « l'endettement extérieur permet de réaliser les investissements que l'épargne intérieure ne peut financer » ; La seconde soutient que : « le recours à l'endettement se substitut à l'épargne intérieure qui aurait donc tendance à fléchir. L'effet sur la croissance serait ici nul et les influences à long terme négatives puisque les comportements d'épargne auraient été affectés de façon défavorable³⁴. Les auteurs à l'instar de Griffin et Enos, Krugman et Sachs ont affirmé

« Qu'au delà d'un certain point, un niveau élevé de dette extérieure agit comme une taxe marginale sur l'investissement car une fraction des gains de production provenant d'une

³⁴ TRAORE, *L'analyse des déterminants de l'endettement extérieur public des pays en développement*, Université de Ouagadougou, 2005

augmentation de la formation du capital revient aux crédateurs sous la forme de remboursement de la dette ³⁵ ». Dans la mesure où les investisseurs individuels internalisent l'effet de la taxe sur la dette (une hypothèse qui n'est pas aussi innocente qu'elle paraît) la peur de l'appropriation réduira le taux de rendement anticipé du capital après taxe. L'explication la plus connue est avancée dans les théories du surendettement, si l'on peut penser que la dette future dépassera les capacités de remboursement des pays débiteurs, le coût de son service découragera les investissements intérieurs et extérieurs pénalisant ainsi la croissance. Un endettement élevé peut donc entraîner un investissement faible, une croissance faible et en définitive un remboursement faible.

Entre autres, certains économistes comme J. Sachs. Krugman en 1995, stipulent que l'emprunt extérieur a un effet positif sur la croissance jusqu'à un certain seuil; au-delà de ce seuil, son effet devient négatif. Ce seuil est estimé à environ 50 % du PIB pour la valeur nominale de la dette extérieure et à 20-25 % du PIB pour le niveau estimé de sa valeur actuelle nette (VAN). Ainsi avant ce seuil, les emprunts supplémentaires accroissent la probabilité de remboursement de la dette; au-delà de ce seuil, les chances que les créanciers soient remboursés diminuent³⁶. B. Eicheengreen et de R Portes en 1986; Elbadawi et al en 1996, Patillo et al en 2004, Clemen et al 2003 ont tous constaté que l'endettement excessif a un effet négatif sur le taux de croissance. Elbadawi et al en 1996 ont confirmé l'effet du surendettement sur la croissance économique au niveau de 99 pays en développement. Ils ont identifié trois canaux de transmission des impacts de la dette sur la croissance : il s'agit de l'effet de la dette sur la croissance économique, L'effet de la dette sur la liquidité en raison de la ponction due sur le service de la dette et l'effet de la dette sur les dépenses du secteur public et des déficits, l'accumulation de la dette a donc un impact sur la croissance³⁷.

Les auteurs constatent que l'incidence de la dette extérieure sur la croissance du PIB par habitant commence à être négative à partir du moment où la valeur actuelle nette (VAN) de la dette dépasse 160-170 % des exportations et 35-40 % du PIB. Leurs simulations suggèrent que le doublement du niveau de la dette ralentit la croissance annuelle par habitant d'environ 1/2 à 1 point de pourcentage. Dans une étude complémentaire de 2004, Patillo et al ont appliqué un modèle de comptabilisation de la croissance à un groupe de 61 pays en développement durant la période 1969-1998 et ont constaté que le doublement du niveau

³⁵ TRAORE, *L'analyse des déterminants de l'endettement extérieur public des pays en développement*, Université de Ouagadougou, 2005

³⁶ Idem

³⁷ Idem

moyen de la dette extérieure a pour effet de réduire de près d'un point la croissance tant du capital physique par habitant que de la productivité totale des facteurs de ces pays. En d'autres termes, si l'encours de la dette est élevé, il pèse sur la croissance en ralentissant aussi bien l'accumulation de capital que la progression de la productivité totale des facteurs. En théorie, le service de la dette extérieure (qui comprend les intérêts et le remboursement du principal) par opposition à l'encours de la dette peut en outre influencer sur la croissance en évinçant les investissements privés ou en modifiant la composition des dépenses publiques. Enfin, selon Oxfam International en 2001, la charge élevée du service de la dette est l'un des principaux obstacles à la satisfaction des besoins humains de base dans les pays en développement. Mais relativement peu d'études empiriques ont testé ces hypothèses en évaluant l'effet du service de la dette sur l'investissement privé ou sur la composition des dépenses publiques, et les données empiriques à cet égard ne sont pas concluantes.

II. 7 Relation entre APD et croissance économique

Plusieurs courants d'analyses exposent leurs idées sur le lien ou impact de l'APD sur la croissance économique des pays récepteurs. Une surabondance des littératures est apparue dans les années 90 considérée comme année de remise en cause de l'efficacité de l'aide.

Après avoir fait une analyse des littératures concernant l'impact de l'aide sur la croissance économique, on peut distinguer trois groupes d'auteurs selon les thèses qu'ils avancent :

D'abord, il y a les auteurs qui affirment que l'APD contribue positivement à la croissance et au PIB du pays aidant, le second groupe c'est celui qui avancent que l'aide n'a pas d'impact aux pays récepteurs et ne fait que profiter aux donateurs ; et troisièmement, le groupe des chercheurs qui affirment que des conditions sont nécessaires pour que l'aide atteigne son objectif.

Parmi les auteurs qui affirment que l'aide a des effets positifs sur la croissance, on peut citer Roseinstein- Rodan en 1943 par sa célèbre théorie du « big push » qui préconisait qu'une aide massive à tous les secteurs permet le décollage économique des pays à besoin de capitaux. Rosenstein Rodan a soutenu que des apports massifs en capitaux extérieurs doivent permettre aux pays pauvres de financer leurs investissements et de bruler les étapes préalables au décollage. L'Etat doit assurer la promotion des industries et faire en sorte que l'économie dans son ensemble profite aux effets externes.

Harrod et Domar en 1939 et en 1942 ont soutenu la thèse que l'APD accroît l'investissement à la suite de la croissance économique lorsque l'épargne intérieure est insuffisante, on est à mesure de déduire le montant d'épargne étrangère nécessaire pour atteindre un taux d'investissement compatible avec le taux de croissance désiré. Le rattrapage est bien possible pour Harrod et Domar par l'afflux des capitaux étrangers.

Malam Maman Nafiou dans son article paru dans la Revue Africaine de l'Intégration, en octobre 2009, a étudié l'impact de l'aide publique au développement sur la croissance économique au Niger en s'aidant d'une méthode à correction d'erreurs avec utilisation des séries longues à la différence de plusieurs littératures qui utilisent l'étude à effet conjoncturel.

Les conclusions de Malam Maman Nafiou confirment que l'APD affecte positivement et significativement la croissance économique du PIB réel à travers des relations structurelles entre PIB réel et APD au Niger.

Fatou GUEYE a une fois de plus emprunté les méthodes économétriques appropriées aux données de panel pour mesurer l'efficacité de l'aide public au développement du Sénégal. Cette étude se basait sur le modèle de Morissey et *al.* en 2002, qui ont utilisé les bases des données des pays d'Afrique sub saharienne. La base du modèle est que l'aide a un impact sur la croissance par les canaux d'investissement, des dépenses gouvernementales, les importations, le taux de croissance économique. GUEYE a utilisé le modèle linéaire à équation simultanées après identification des variables endogènes et exogènes. Après avoir effectué plusieurs tests sur le logiciel *evIEWS*, l'auteur a conclu que l'aide a contribué efficacement à la croissance économique à travers l'investissement, les importations et par les dépenses publics et le bien être de la population au Sénégal.

Cette conclusion de Fatou GUEYE rejoint la théorie Clémens, Radelet, Bhunani en 2004, qui disait que l'impact de l'aide sur la croissance dépend du type d'aide reçue. Ces auteurs ont classé l'aide en trois catégories :

Les aides à effet tardifs c'est-à-dire, celles octroyées pour la protection de la nature, les réformes démocratiques, ces types d'aides auraient de faibles corrélations avec la croissance.

Les aides à effet rapide sont celles affectées à la construction d'infrastructure, des routes, de systèmes d'irrigation, des centrales de production, d'électricité, de port. De telles aides ont de l'influence rapide sur la croissance.

Les aides en cas de catastrophes, celles d'urgences, les aides alimentaires auraient des corrélations négatives avec la croissance.

Fielding et al en 2006 a fait ressortir que l'aide a une influence positive sur les variables des OMD (objectifs du millénaire pour le développement) mais assez favorable aux pauvres puisque les sous groupes de personnes les plus pauvres ne semblent pas être le principal bénéficiaires d'aide.

Par ailleurs, Ragner Nurske en 1953³⁸ se distingue par son œuvre qui lie le développement et l'aide extérieure. Pour Nurske, le développement est une question d'argent.

L'épargne est insuffisante car le revenu est bas, celui-ci est bas car l'accroissement de la production bute sur l'imperfection du marché, du manque de capitaux, sur l'absence de stimulants pour l'investissement. Amorcer le développement, financer la transition, tel est le principal problème jusqu'à ce que l'épargne intérieure atteigne un niveau satisfaisant et que la croissance s'auto entretienne. Le développement est donc un problème de financement.

Toujours dans cette optique de l'impact positif de l'aide, Hollis Chenery, quant à lui, explique la nécessité de l'aide à cause de la rigidité de l'offre intérieur. Sur la base du modèle de Harrod et Domar selon lequel la croissance dépend de l'investissement. Son analyse avance l'hypothèse de la rigidité de l'offre à moyen terme, ce qui nécessite l'importation des biens et de services. L'évaluation des besoins de financement dépend de quatre paramètres : l'épargne intérieure, l'investissement, l'exportation, l'importation. En fixant un taux cible de croissance, il est possible de déterminer les besoins de capitaux extérieurs pour l'investissement compte tenu de la propension interne à épargner et d'évaluer le solde de la balance commerciale propre à ce taux de croissance. Le travail de Chenery a eu une importance dans la pensée de développement mais reflète la surestimation d'un seul facteur de l'investissement comme facteur de la croissance e et de l'appui financier extérieur comme permissive.

Le second groupe d'auteurs que nous allons voir c'est ceux qui avancent que l'aide nécessite des conditions pour être efficace et atteindre son objectif ; on peut citer :

Hirchiman en 1964 qui doute sur la possibilité de développer une économie par le moyen d'investissements massifs sans améliorer les qualifications de populations. Il a conclu que les capitaux étrangers auront de faibles impacts sur la croissance si le nombre de personnes qualifiées du pays aidant est insuffisant.

³⁸ KOEBA, M, *L'aide publique au Développement et la lutte contre la pauvreté, cas de la côte d'Ivoire*, ACBF, Abidjan, 2011

Burnside et Dollar en 2000 ont fait ressortir la conclusion qu'une aide est conditionnée par la qualité des politiques macroéconomiques et Svenson quant à lui a démontré que l'efficacité de l'aide est conditionnée par la qualité des institutions.

Par ailleurs, le rapport de la Banque mondiale *Assessing Aid* en 1998 se basait sur les travaux de Burnside et Dollar de 1997-2000. La Banque mondiale a affirmé que l'efficacité de l'aide en matière de croissance dépend de la qualité des politiques économiques des pays en développement ouvrant ainsi la voie aux principes de sélectivité des pays receveurs sur la base de ce critère.

Quant au troisième groupe d'auteurs qui ne font pas beaucoup de confiance à l'aide extérieure, on peut citer JACQUET en 2006 qui stipule que : « *l'aide ne fait que profiter aux donateurs* ³⁹ ».

Teresa Hayter affirme en 1971 dans son ouvrage *Aid as imperialism* que l'aide fournie par la Banque mondiale et les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sert avant tout les intérêts des pays occidentaux et de leurs entreprises transnationales⁴⁰. L'APD favorise la mainmise sur les ressources des pays en développement par la classe dirigeante des pays occidentaux. Selon Charnoz et Severino, L'aide contribue à maintenir les pays pauvres dans une relation de dépendance envers l'Occident. Le lien entre aide et pouvoir de domination s'inscrit au cœur de la pensée néo marxiste. La montée en puissance de la Chine comme donateur suscite de nombreuses réflexions semblables à celles développées par ces auteurs à l'encontre de l'aide occidentale.

La Zambienne Dambisa Moyo en 2009 dénonce notamment la relation de dépendance des destinataires à l'égard des donateurs. Elle reprend à ce titre certains éléments de la critique radicale de gauche. Mais ses propositions appelant l'Afrique à prendre son destin en main et à adopter des politiques propices au développement sont clairement d'inspiration néolibérale.

MOSLEY avançait en 1980 que « *l'aide a un impact non significatif sur la croissance du PIB dans tous les pays en développement* ⁴¹ ».

³⁹ JACQUET, P, *Les enjeux de l'aide publique au développement*, Politique étrangère, 2006, page 942

⁴⁰ CARBONNIER, G, *L'aide au Développement une fois de plus sous le feu de la critique*, Revue de l'évolution des politiques de développement, Genève, 2010

⁴¹ CARBONNIER, G, *L'aide au Développement une fois de plus sous le feu de la critique*, Revue de l'évolution des politiques de développement, Genève, 2010

Toujours dans le cadre des auteurs qui disent que l'aide n'a pas d'impact sur la croissance ni le bien être de la population des pays récepteurs, les organisations non gouvernementales (ONG) actives dans la coopération au développement ont émis de vives critiques à l'encontre de l'aide. Elles ont avancé que selon les statistiques, l'APD ne contribue en rien à la lutte contre la pauvreté ni à l'amélioration du bien-être des populations sur le terrain.

Selon les déclarations de ces ONG, « *deux tiers des flux d'APD fournis en 2003 représentent une aide fantôme ; 20 % de l'aide sont investis dans des projets de coopération technique inefficaces dont les prix surfaits profitent essentiellement aux consultants des pays donateurs ; 14 % de l'APD sont enregistrés au titre de mesures de désendettement qui ne correspondent qu'à des jeux d'écriture comptable ; de plus, l'APD se trouve gonflée par des coûts de transaction excessifs liés aux frais administratifs et de coordination de l'aide* ⁴²»

Mais pour terminer cette revue de littérature, Philippe Huguon avait déjà entamé en 1973, une étude sur l'impact de l'aide au développement à Madagascar avec la collaboration de Dominic Dordan. Dans leur livre qui s'intitule « Impact de l'aide sur le développement à Madagascar », Huguon a signalé la difficulté d'étudier l'impact de l'aide sur le développement dans les pays du tiers monde, à cause de son concept qui est idéologique et non pas scientifique. Malgré cette difficulté, il a pu ressortir les points saillants suivants :

L'aide est un facteur d'expansion économique pour Madagascar car elle constitue un facteur essentiel d'expansion en fournissant les capitaux et les hommes indispensables à l'économie des pays nouvellement indépendants. Les effets sur les investissements, sur le plan monétaire, les flux financiers venant de l'extérieur exercent des effets multiplicateurs.

Sur le plan réel, l'aide extérieure sous forme d'équipement exerce des effets réels, la construction d'un port, d'une route stimule la production agricole, favorise l'exploitation d'industries.

Mais il est du même avis que ceux qui émettent de reproche à l'encontre de l'aide car pour lui, les effets de l'aide sont complexes car cette dernière vise plusieurs objectifs et souvent contradictoires pour les pays aidant et ceux aidés.

Pour les pays donateurs d'aide, les objectifs sont souvent le soutien de leurs investisseurs extérieurs et les exportations nationales, le développement de la culture et la langue du pays.

⁴² CARBONNIER, G, *L'aide au Développement une fois de plus sous le feu de la critique*, Revue de l'évolution des politiques de développement, Genève, 2010 p146

Huguon a introduit la notion de capacité d'absorption qu'il a désigné comme la somme des couts des projets disponibles pouvant espérer un minimum de rentabilité social du capital ou le maximum d'investissement qu'un pays peut réaliser utilement dans une certaine période et selon une structure compte tenu de certains facteurs disponibles.

En guise de conclusion, Huguon a mentionné que l'aide serait efficace si elle concerne des programmes et non seulement des projets ; elle favorise un seuil minimum d'investissement qu'il est nécessaire d'atteindre pour absorber les transferts de crédits extérieurs.

L'aide permet également une complémentarité entre infrastructure économique et sociale, elle accroît la capacité d'absorption elle-même directement sur les facteurs limitant cette capacité.

**IIEME PARTIE : IMPACTS DE L'APD SUR LA CROISSANCE ET LE
DEVELOPPEMENT A MADAGASCAR**

CHAPITRE I : Caractéristiques socio-économiques de Madagascar et Analyse de l'APD de 1975 à 2010

I.1 Caractéristiques socio-économique de Madagascar

I.1.1 Géographie et population

Madagascar est l'une des plus grandes îles du monde, située dans l'océan indien. Avec une superficie de 582 000 km². Selon les données de l'INSTAT, en 2010, la population de Madagascar est estimée dans la fourchette de à 19,6⁴³ millions à 20,8 millions d'habitants dont 20% en milieu urbain et 80% milieu rural. Plus de la moitié sont des femmes avec une proportion de 50,6 %. La potentialité de Madagascar réside sur la jeunesse de sa population car 20% sont âgées de 5 ans au moins et 49% ont 15 ans au moins.

Il est connu à cause de la diversité de ses faunes et flores dont la plupart sont endémiques mais malheureusement, la force de ces atouts n'a pas été égalée sur le plan des performances économiques.

D'une manière générale, le pays est confronté à des fléaux naturels, il se trouve géographiquement localisé sur une route de cyclone tropical et la déforestation engendre un problème généralisé d'érosion et de sécheresse.

Le taux d'accroissement annuel de la population est en moyenne de 3%, un taux assez élevé qui exerce une pression sur le gouvernement et l'économie pour éduquer la population, ensuite pour générer des emplois à lui proposer.

Sur le plan administratif, en 2004, le pays s'est engagé dans une politique de décentralisation qui a conduit à une nouvelle délimitation territoriale en 22 régions, 1557 communes.

I. 1. 2. Spécificités de l'économie malgache

L'économie de Madagascar est basée essentiellement du secteur primaire, en 2005, selon toujours les données de l'INSTAT, 28,1 % du PIB viennent du secteur rural avec comme principaux produits exportés comme vanille, café, coton, girofle, produits halieutiques. Le secteur secondaire est celui qui contribue le moins à la génération de richesse participant à 15,7%. Le faible tissu industriel est dominé par l'industrie extractive et dans une

⁴³ INSTAT , *Enquête Permanent auprès des Ménages*, Direction des statistiques des Ménages, 2010

moindre mesure par l'industrie manufacturière y compris la zone franche. Le secteur tertiaire contribue à 56,3 % du PIB.

I.1.3. Situations macroéconomiques

Après avoir été l'une des économies les plus performantes d'Afrique dans les années 1960, Madagascar a perdu du terrain en raison de plusieurs décennies de mauvaise gestion économique. Des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990, la croissance du produit intérieur brut (PIB) était en moyenne de seulement 0,5 pour cent, alors que la croissance démographique augmentait de près de 2,8 pour cent par an. Le revenu par habitant est passé de 473 dollars en 1970 à 410 dollars en 2008, plaçant Madagascar parmi les pays les plus pauvres du monde. Selon l'Enquête auprès des Ménages, en 2010, plus des deux tiers de la population (76,1%) vit en dessous du seuil de pauvreté et avec une forte disparité régionale dont certaines régions affichent une proportion de pauvreté à 90%. Le taux de pauvreté en milieu rural est nettement plus élevé que dans les zones urbaines.

En matière des finances publiques, Madagascar connaît le problème de mobilisation de recettes fiscales, de 2001 à 2006, le taux de pression fiscale était inférieure à 10%. Ce taux reste largement inférieur à la moyenne des pays d'Afrique sub saharienne qui est supérieure à 15%. La réforme fiscale qui est en cours devrait permettre d'augmenter le taux de pression fiscale pour atteindre 11,4 % en 2008 et 11,9 % en 2009.

Les recettes gouvernementales dépendent largement des financements extérieurs ; selon le ministère des finances et du budget, en 2006, les dons représentaient 40% des recettes totales du gouvernement.

Cette situation amène le pays à faire recours aux aides budgétaires s'élevant jusqu'à 25% des ressources totales en 2004 selon le ministère des finances. Le partenariat mondial a ainsi permis à Madagascar de bénéficier des APD pour couvrir les dépenses courantes de l'Etat.

Depuis 2002, Madagascar s'est lancé dans un large programme ambitieux de transformation qui a permis d'améliorer les indicateurs sociaux économiques et de gouvernance. L'économie a progressé en moyenne de 5% par an alors que la pauvreté était en baisse de 80% à 69% en 2002.

Au sortir de la crise en 2003, le pays a redémarré le processus DSRP pour mobiliser le partenariat international dans les perspectives de stabilisation du déficit des finances publiques et de la balance de paiement avec la relance des stratégies et programmes sectoriels.

Depuis novembre 2004, Madagascar a atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative des pays pauvres très endettés (IPTE) ce qui lui a ouvert la voie à des possibilités d'effacement de ses dettes vis-à-vis de ses principaux créanciers.

En effet, pour la période de 2000-2005 la part des dépenses budgétaires allouées aux secteurs sociaux a connu une tendance à la hausse c'est-à-dire celles-ci ont passé de 21% en 2000 à près de 30% en 2005.

I.1.4. Croissance et pauvreté

Durant les deux dernières décennies, face à un ensemble de chocs internes et externes et aux déséquilibres chroniques, Madagascar a connu une succession de dégradation et de reprise de l'économie, une situation persistante d'endettement et d'incertitude des investissements privés.

Depuis 2001, le pays emprunte un rythme de croissance économique de l'ordre de 4% en moyenne par an mais reste confronté à des multiples vulnérabilités atteignant le niveau de bien-être des individus et des ménages.

La crise politique de 2002 et de 2009 ont également engendré l'aggravation des déséquilibres structurels et freinent le processus de transition entamé depuis 1996.

Par ailleurs, la vulnérabilité aux chocs externes affecte le processus du développement du pays dans la mesure où la hausse du cours du baril, les récessions économiques dans les pays industrialisés, la dépréciation du taux de change et la détérioration des termes de l'échange ont contribué à fragiliser la situation économique et sociale. En effet, les chocs internes et externes ont entraîné une forte dépréciation de la monnaie nationale qui a pratiquement perdu 100% de sa valeur contre les devises pivot depuis 2003.

À la fin de l'année 2008, les perspectives économiques étaient bonnes pour Madagascar, avec un taux de croissance attendu supérieur à 7 pour cent, suite aux réformes économiques mises en œuvre les années précédentes.

I.1.5. Emploi et Revenu

Le taux d'activité est assez élevé à Madagascar et de l'ordre de 63,7 %⁴⁴. Ce taux atteint même 90% lorsqu'on considère la population en âge de travailler de 15 à 64ans.

⁴⁴ INSTAT, *Enquête Périodiques auprès des Ménages*, Direction des statistiques des Ménages, 2010

L'agriculture reste toujours archi- dominante dans la structure de l'emploi. Elle compte plus de huit actifs sur dix.

Hormis l'agriculture, les activités les plus répandues se trouvent d'une part dans les industries textiles et les services pour les femmes, et d'autre part, les BTP et les services privés autre que l'éducation et la santé pour les hommes.

La situation de l'emploi à Madagascar est confrontée à deux problèmes à savoir, l'insertion de plus en plus massive des enfants sur le marché de travail avec un taux de 33%⁴⁵ des enfants de moins de 15 ans et la non qualification de la majorité des ressources humaines.

En 2010, le niveau de revenus salariaux annuels moyens est estimé à 1 388 000 Ar. En le comparant au chiffre de 2005, on enregistre une hausse annuelle de 6,9 % en terme nominal au cours des cinq dernières années.

Quant au chômage, son taux reste faible à Madagascar, avec un taux de 3,8 % en 2010. Il reste un phénomène urbain car le taux est de 7,6 % en ville et 3% dans les campagnes.

I .1.6. Ressources minières et naturelles

Madagascar est riche tant en ressources naturelles que minérales ; parmi les ressources naturelles, on peut citer le graphite, la chromite, le charbon, la bauxite, le sel, le quartz, le sable bitumineux, le mica ainsi que plusieurs pierres semi-précieuses. La pêche est développée et l'île possède un potentiel pour l'énergie hydraulique. Le calcaire , granite et latérite. Il y a également la fusion biochimique des coraux et l'érosion des roches dû aux pluies; ce qui a formé ainsi les Tsingy.

En outre, le pétrole demeure la ressource éminemment stratégique des décennies à venir pour Madagascar. Le gisement de Bemolanga est le plus vaste gisement d'huiles lourdes inexploité au monde. Ses 16 milliards de barils estimés en réserve on shore ont certainement posé des enjeux de pérennisation de la ressource.

Quant aux ressources minières, la grande île a connu les plus grandes exploitations minières de son histoire en 2008, à savoir :

1. l'extraction d'ilménite (minerai de titane¹⁵¹) qui est entrée en production en mars 2009 par la société QMM avec un investissement de l'ordre de 900 millions US\$,

⁴⁵ INSTAT, *Enquête Périodiques auprès des Ménages*, Direction des statistiques des Ménages, 2010

2. l'extraction de nickel-cobalt qui devrait démarrer ses activités vers fin 2010-début 2011 par la société Sherritt à Ambatovy avec un investissement de l'ordre de 4,5 milliards US\$.

I .1 .7 Développement humain

Entre 2003 et 2008, le pays a enregistré des progrès significatifs en terme de développement humain. Le taux est passé de 0,505 en 2003 à 0,571 en 2008. Depuis 2003, le pays a rejoint le rang des pays à développement humain moyen ($0,5 \leq IDH < 0,8$)

Plus de 68 % de la population n'ont pas accès à l'eau potable et près de 55% ne disposant pas de services d'assainissement.

La faiblesse du taux de couverture en eau potable et assainissement a de grave conséquences tant sur le plan de la santé que sur le plan de l'éducation et du développement économique. Les maladies liées à la qualité de l'eau sont la deuxième cause de mortalité infantile et provoquent la perte de 3,5 millions de jours de scolarisation et de 6 millions de jours de productivité par an.

En matière d'éducation, selon l'EPM 2010, le taux net de scolarisation est de 73, 4 %. Environ 2,4 % de l'ensemble de la population malgache ont une instruction du niveau de l'enseignement supérieur. Ce faible taux est expliqué par la localisation des universités dans la capitale et les grands centres urbains et par le coût relativement élevé de l'enseignement supérieur.

I .1 .8 Situation sanitaire

Selon le RNDH en 2006, la situation sanitaire à Madagascar est caractérisée par un faible accès aux soins d'assistance à l'accouchement pour les mères , une nette amélioration de la couverture vaccinale des enfants, des actions agressives de lutte contre les maladies transmissibles comme le paludisme et le VIH/SIDA, des infrastructures de soins existantes mais non servies, un accès difficile aux centre de sante, l'existence de certains carences sur le système de gestion.

Par ailleurs, les maladies diarrhéiques et la fièvre touche surtout la population dans les catégories les plus pauvres.

I .1.9 Coopération régionale

Pour faire face au processus de globalisation, mais également pour une plus grande intégration du pays dans l'économie mondiale, Madagascar a adhéré successivement à trois

groupements au cours de ces vingt dernières années. A savoir : la Commission de l'Océan Indien ou COI, le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC).

En effet, les objectifs attendus de l'intégration à ces groupements sont divers tels l'accès à un marché plus large que celui domestique, l'opportunité d'exercer avec d'autres pays, la recherche d'une stratégie politique commune et en groupe avec l'appui des bailleurs de fonds.

Mais jusqu'à maintenant, malgré cette volonté de développer l'échange, la part du marché conquise par ces trois groupements régionaux reste encore mitigée.

Selon une étude effectuée par RAHELIZATOVO⁴⁶ en 2008, les transactions commerciales de Madagascar sont dominées par les importations ; en 2006, 59% des échanges sont des importations.

Cette domination des importations suit une tendance à la hausse de moyenne 9% par an pour le marché mondial et 10 à 12 % par an pour les marchés régionaux. Selon la même source, les importations en provenance de la SADC tient la première place avec 79% suivie de celles issues des pays membres du COMESA avec 64%, et en troisième place la COI avec 52%. Cette hausse tendancielle des importations qui n'est pas proportionnelle à l'exportation met Madagascar dans une situation de déficit chronique de la balance commerciale.

⁴⁶ RAHELIZATOVO Noro était une économiste chercheur auprès du CREAM entre 2008-2010, elle a, mené une étude sur l'intégration régionale de Madagascar en 2009.

I.2 Analyse de l'APD à Madagascar depuis 1975 à 2010

I.2.1 Les différents types d'aide à Madagascar

Avant d'entamer une analyse sur le volume d'aide reçu par Madagascar depuis 1975, Il est nécessaire de passer à des séries de définitions sur les différents types d'aides qu'on rencontre dans le pays et les canaux de transmission.

Cependant, on peut distinguer les définitions suivantes :

I.2.1.1 L'aide budgétaire

L'aide budgétaire ou appui budgétaire qui est une modalité de mise en œuvre de l'aide publique au développement qui consiste à apporter des aides financières aux trésors des pays bénéficiaires. Ces aides permettent d'augmenter les ressources de l'Etat bénéficiaires pour exécuter son propre budget selon ses propres procédures.

Les caractéristiques générales de l'appui budgétaire sont qu'il est directement fourni aux gouvernements partenaires et qu'il s'intègre dans leurs propres systèmes d'allocation, de passation de marches et de comptabilité et qu'il n'est pas relié à des activités de projets spécifiques. IL existe deux sortes d'appui budgétaire, l'aide budgétaire générale et l'aide budgétaire sectorielle.

I.2. L'aide budgétaire générale

Elle consiste à la mise à la disposition de ressources financières non ciblées dans le budget de l'Etat partenaire pour le financement d'un programme de lutte contre la pauvreté que le gouvernement en partenariat avec les bailleurs, est dispose a appliquer.

Cet instrument est conforme à la déclaration de Rome en 2003 sur l'harmonisation de l'aide et celle de la déclaration de Paris en 2005 sur son efficacité .C'est un des instruments les plus avancés en matière d'allocation d'aide comparativement à l'aide projet ou aux appuis budgétaires sectoriels. En effet, cet instrument accorde plus de confiance en permettant au gouvernement partenaire de disposer de ressources qu'il peut allouer aux secteurs qu'il juge lui-même prioritaire pour son développement. Il est basé sur l'adoption par le gouvernement d'une stratégie cohérente de lutte contre la pauvreté et de promotion de la bonne gouvernance.

I. 2.1.3 L'Aide budgétaire sectorielle

Ce type d'aide budgétaire se définit comme l'injection des fonds dans le budget d'un secteur donné appuyant la stratégie sectorielle définie. En général, l'appui budgétaire sectoriel couvre une période à moyen terme (les années couvertes par la stratégie sectorielle) tandis que l'appui budgétaire peut être à court terme lorsqu'il a pour finalité de contribuer à la restauration des équilibres macroéconomiques et au financement du déficit d'un programme macro économique appuyé par le FMI et à moyen terme lorsqu'il s'inscrit dans une logique de financement d'une stratégie nationale pluriannuelle de croissance et de réduction de la pauvreté notamment en vue de la réalisation des OMD et d'une croissance accélérée.

I.2 .1.4 L'aide projet :

Elle constitue l'instrument classique de la coopération financière pour le développement. Elle consiste à accorder un financement lié à un projet spécifique qui est généralement régi par l'enchaînement logique suivant : grâce au financement accepté, des moyens et des activités sont mis en œuvre pour réaliser des produits qui engendrent à leur tour des résultats, ces résultats ont un impact à long terme.

Le projet est généralement géré par une équipe spéciale selon les règles définies par les donateurs qui en assure le contrôle à toutes les étapes.

I.2.1.5 Assistance technique

Apport de savoir faire sous forme de personnel, de formation et d'activités de recherches avec les coûts qui y sont associés.

I.2.1.6 Coopération technique

Fourniture des ressources visant à assurer le transfert de compétence et des connaissances techniques et administratives ou de technologie afin de renforcer la capacité nationale à entreprendre des activités de développement. Y compris dans cette rubrique,

le consultant international : spécialiste ou expert technique expatrié pour une courte durée (moins de douze mois) engagé par un donateur extérieur pour fournir des services consultatifs ou autres.

Consultant national : ressortissant ou résident permanent du pays bénéficiaire engagé pour une courte durée sur un poste spécialisé technique dans le cadre d'une activité de coopération technique ou autre activités de développement à financement extérieur.

Expert international :

Expatrié résident pour une longue durée (12 mois ou plus) dans le pays bénéficiaire ou il occupe un poste créé ou financé par un donateur extérieur

Expert national

R ressortissant ou résident permanent du pays bénéficiaire employé à un poste spécialisé /technique dans le cadre d'un programme ou projet de développement à financement extérieur et rémunéré à ce titre.

Formation international de courte durée : formation assurée en dehors du pays bénéficiaires et durant moins d'une année universitaire, donnant ou non lieu à délivrance d'un certificat ou diplôme.

Formation internationale de longue durée : Fourniture de fonds pour une longue durée (une année universitaire et plus) a des fins éducatives et aboutissant a la délivrance d'un diplôme ou d'un certificat a un ressortissant du pays bénéficiaires dans le cadre d'une activité de développement a financement extérieur. La formation est dite internationale lorsqu'elle se fait en dehors du pays d'origine.

I.2.1.7 Subvention

Transfert en espèce qui n'entraîne pas d'obligation juridique de remboursement pour les bénéficiaires.

I.2.1.8 Emprunt

Transfert en espèces ou en nature qui entraîne une obligation juridiques de remboursement pour le bénéficiaire.

I.2.1.9 Fonds de contre valeur

Financement reçu à titre d'aides non remboursables des donateurs bilatéraux dont les contrevaleurs libellées en recouvrées 9 produit de la vente des aides en nature) et géré par le trésor public.

I.2.1.10 Assistance et secours d'urgence

Fourniture de ressources visant à alléger immédiatement des situations de détresse et améliorer le bien être des populations touchées par des catastrophes naturelles ou artificielles.

I.2.1.11 Aide alimentaire

Fourniture de vivres pour l'alimentation des hommes a des fins a des fins de développement y compris les dons et prêts pour l'achat des vivres. Les dépenses connexes (transport, stockage, distribution,..) figurent aussi sous cette rubrique ainsi que des articles apparentes fournis par les donateurs, la nourriture pour les animaux et les intrants agricoles par exemple lorsque ces apports font partie d'un programme d'aide alimentaire

I.2.1.12 Coopération technique liées a des projets d'investissement

Fourniture des ressources visant directement à renforcer la capacité d'exécution des projets d'investissement précis. Figurent dans cette rubrique les activités de pré investissement directement lies a l'exécution d'un projet d'investissement approuve

I.2.2 Les canaux de décaissement de l'APD à Madagascar

Il existe trois canaux de décaissement de l'aide à Madagascar

Canal 1 : c'est le canal normal utilisé pour les dépenses financées par le Gouvernement. L'aide est versée au Ministère des finances du Gouvernement ou « trésor ». Les ressources peuvent être ciblées ou non. Bien que ces ressources soient inscrites au Trésor, elles ne sont pas toujours au budget ou à d'autres dimensions.

Canal 2 : les ressources sont allouées directement à un ministère, un service, ou une agence spécifique par le biais de comptes spéciaux, hors du système du gouvernement. Les ressources sont en la possession d'un organisme gouvernemental, mais ne suivent pas les procédures normales du gouvernement.

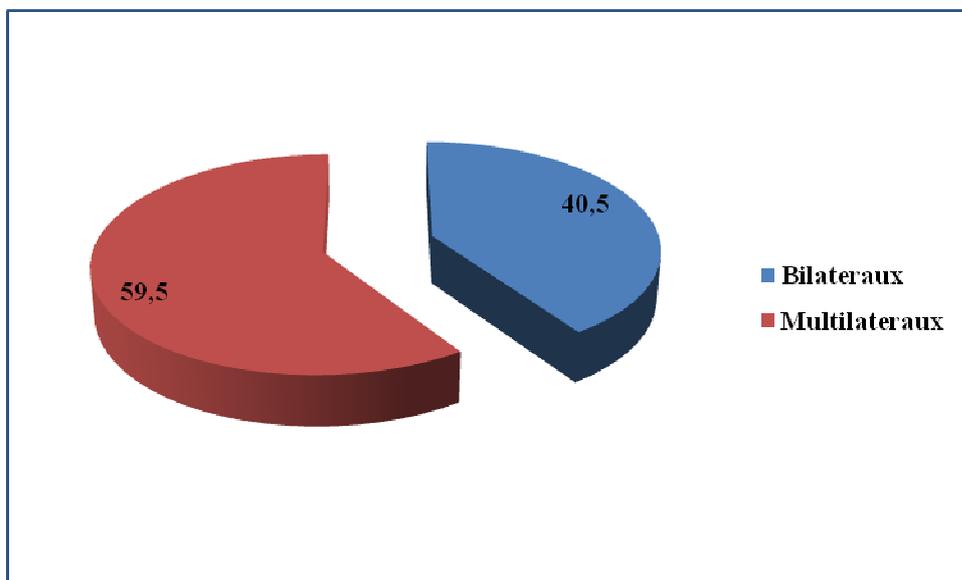
Canal 3 : les dépenses sont prises en charge par une agence donatrice ou en son nom par une ONG. Des actifs ou services sont fournis en nature au gouvernement qui ne reçoit pas les fonds.

I.2.2 Profil des donateurs de l'APD à Madagascar

Selon le rapport sur la coopération au développement à Madagascar 2009 à 2010, la structure de l'APD à Madagascar est constituée en majeure partie par des aides multilatérales avec 59,5 % contre 40,5 % des aides bilatérales.

En 2009, plus d'une trentaine d'agences partenaires au développement sont actuellement recensés dans la base AMP-Madagascar comme étant actifs dans le pays en 2009 et totalisent 326 projets.

Figure 4 : Répartition en pourcentage de l'APD par groupe de donateurs



Source : STP-CA, *Rapport sur la coopération au développement 2009-2010 Madagascar*, PNUD, 2012

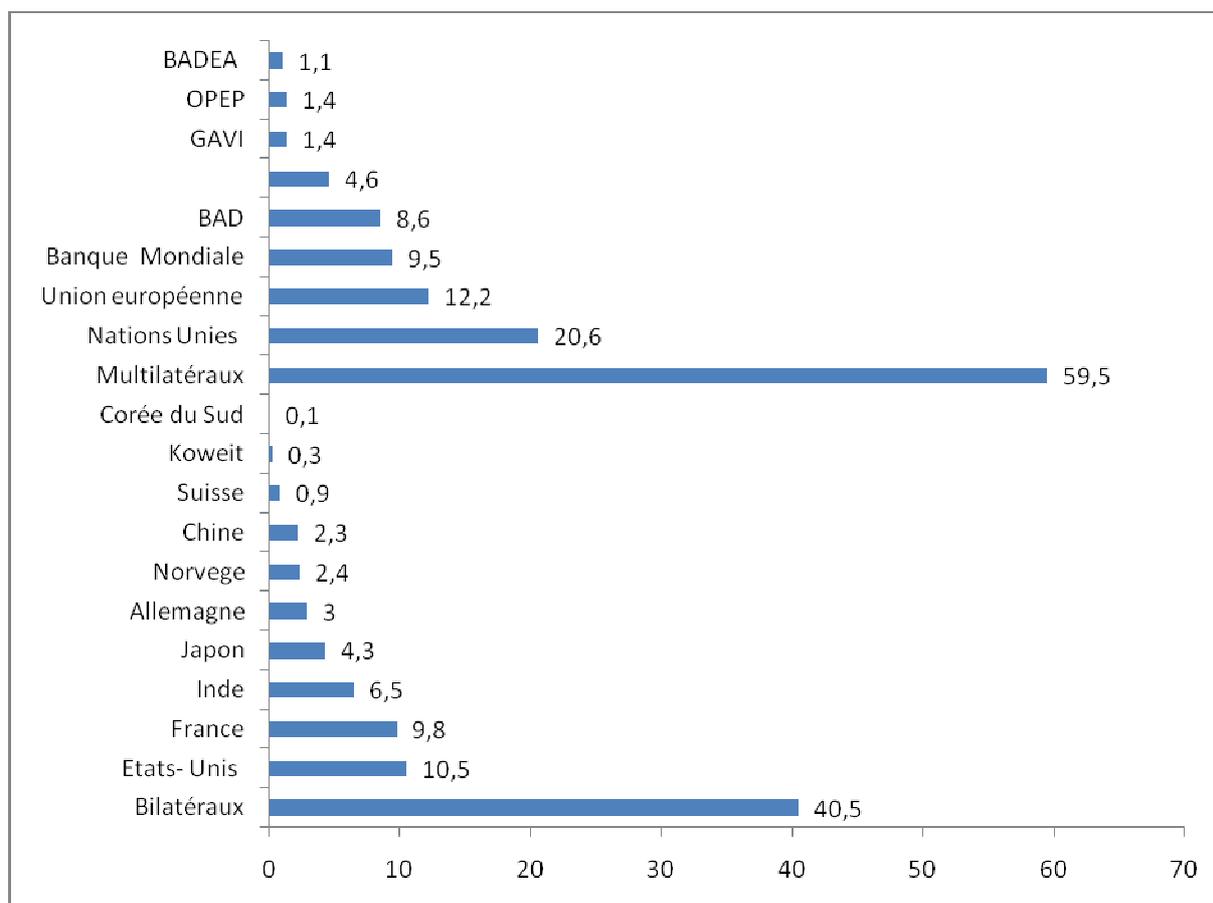
Pour Madagascar, la Banque Mondiale est qualifiée comme le premier organisme de financement qui fournit presque la moitié de financement suivi de l'union européenne qui représente le 1/3 de volume.

Les plus gros donateurs qui financent les projets de développement sous forme de subvention sont les Nations Unies, l'Union Européenne, les Etats Unis et la France. A eux seuls, ces 4 PTF ont déboursé 70% des subventions en 2009 soit l'équivalent de 186,9 millions USD.

En ce qui concerne les emprunts, ce sont essentiellement la Banque Mondiale, la BAD, et l'Inde qui sont les plus gros donateurs dont leur part représente 80% des emprunts en 2009.

A part ces différents types d'aide, il faut signaler que certains bailleurs, comme la BAD, fournissent des appuis au secteur privé avec des taux non concessionnels à l'instar du projet d'extraction de Nickel d'Ambatovy qui affiche un décaissement de 37,5 millions USD en 2009.

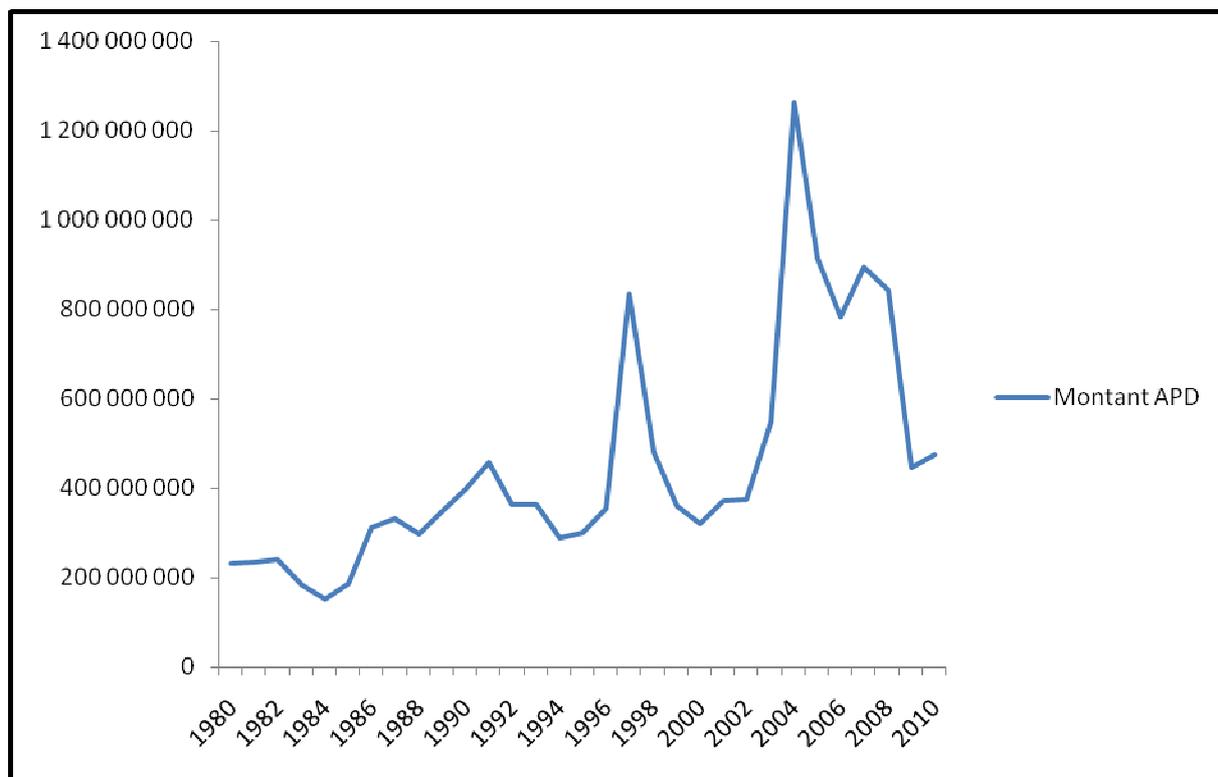
Figure 5 : Répartition de l'APD en pourcentage par PTF



Source : STP-CA, *Rapport sur la coopération au développement 2009-2010 Madagascar, PNUD, 2012*

I.2.4 Evolution de l'APD reçu par Madagascar de 1980 à 2010

Figure 6 : Evolution de l'APD de 1980 à 2010



Source: [http://data.Worldbank.org/WorldDevelopmentIndicators\(WDI\)](http://data.Worldbank.org/WorldDevelopmentIndicators(WDI)).

Interprétation :

L'analyse de l'évolution de l'APD reçu par Madagascar sur une période de 35 ans, c'est-à-dire de 1980 à 2010 a permis de dégager trois pics. Le premier pic correspond à l'année 1992, le second correspond à celle 1998 et le troisième en 2005. Mais parmi ces pics, le montant le plus élevé est celui de 2005 avec un montant estimé à 913 millions de dollar environ; un montant maximum durant les dix dernières années.

En effet, on peut considérer trois sous périodes correspondant à ces trois pics et deux autres sous périodes à savoir : celle avant 2009 et après 2009.

De 1980 à 1994 : Durant cette période, le montant de l'APD reçu par Madagascar était encore relativement faible, car il se situait entre 200 millions et 500 millions de dollar. L'année 1992 l'APD a atteint le summum de 455 millions de dollar. Après cette date, on observait une tendance à la baisse jusqu'en 1994 pour reprendre à partir de 1995.

De 1995 à 1998 : Cette deuxième période est marquée par une tendance à la hausse de l'APD pour atteindre un maximum de 833 millions de dollar en 1997. Cette affluence d'aide

est en partie attribuée à la mise en œuvre des politiques d'ajustements structurels qui a été fortement appuyées par les PTF. Après 1997, une diminution du montant de l'APD est observée jusqu'en 2002, période de crise.

De 2003 à 2008 : Cette troisième sous période est caractérisée par une hausse considérable de l'APD à plus de 50%. La hausse était de l'ordre de 73% de 2002 à 2003. Après 2003, le montant de l'APD a connu une hausse en moyenne de 100% par an par rapport au montant de 2003. La hausse de cette période s'explique par l'atteinte de Madagascar du point d'achèvement de l'IPPTE en 2004 qui a transformé une grande partie du service de la dette en flux d'APD.

De 2008 à 2009, l'APD a connu une forte baisse d'environ 50% car elle est descendue de 842 550 000 de dollar à 398 000 000 de dollar. Si on traduit en termes d'APD par tête, la baisse a passée de 43 Dollar par tête à 22 dollar. Cette baisse s'explique par la rupture des relations officielles avec la plupart des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) suite à la crise politique de 2009. Cette rupture des relations avec les PTF avaient comme conséquences : la suspension de l'aide budgétaire, le gel de la plupart des grands projets et l'arrêt de tout nouveau projet par la plupart des PTF. En effet, une suspension de soutien apporté au gouvernement par la plupart des PTF a été constatée mais ces derniers n'ont pas rompu leurs soutiens aux populations malgaches les plus vulnérables.

Mais en 2010, une reprise de 18% a été déjà constatée; cette hausse a été attribuée à quelques facteurs à savoir le⁴⁷ renforcement des subventions finançant les projets dans le domaine humanitaire ou touchant directement la population et la reprise des décaissements sur quelques grands projets essentiellement financés par des emprunts.

⁴⁷ STP-CA, *Rapport sur la coopération au développement 2010-2011*, PNUD, 2012

CHAPITRE II : ANALYSE ECONOMETRIQUE DE L'IMPACT DE L'APD SUR LA CROISSANCE ET LE DEVELOPPEMENT A MADAGASCAR.

Pour pouvoir analyser l'impact de l'APD sur le développement, il convient d'étudier son impact sur la croissance qui est une condition pour le développement et son impact sur les indicateurs de développement humain.

Nous allons procéder alors en deux étapes pour cette analyse

II.1 Impact de l'APD sur la croissance économique

Première hypothèse : L'APD a un effet positif sur le PIB/ tête

Methodologie

II .1.1 Choix du modèle :

Beaucoup de modèles ont été développés pour étudier l'impact de l'aide sur la croissance économique. En effet, la première analyse macroéconomique a été effectuée par Boone en 1996, appliquée dans un modèle de croissance néoclassique. Mais parmi les modèles utilisés, celui de Burnside et a été d'une avancée majeure.

Le modèle de Morissey et al en 2002 a montré l'impact sur la croissance de l'aide en Afrique subsaharienne. Dans cette étude, l'auteur a choisi le modèle utilisée par Greenaway et al en 2002 dans l'œuvre intitulée « Trade libéralisation and growth in developing countries » apparu dans le journal de développement économique pour montrer l'impact de l'ouverture commerciale sur la croissance.

Ce modèle est utilisé également par Dollar et Kraay en 2002 dans l'œuvre « Trade, growth and poverty » toujours en 2002, et par Jean Marie Cardebat dans l'article intitulé « Commerce international et développement, quelles relations ? Une réponse empirique à partir de données de Panel apparu dans la revue lu Tiers Monde TOME 43, page 423-446.

II .1 .2 Spécification du modèle

La variable dépendante est mesurée par le PIB par habitant, exprimé en dollar américain usd. qui est régressée par rapport aux évolutions du capital physique (investissement) et capital humain (niveau d'éducation et population).

Ce type de modélisation a l'avantage de présenter des régressions au pouvoir explicatif satisfaisant puisque le modèle économétrique est complet dans le sens où les principaux éléments explicatifs de la croissance sont présents.

II .1 . 3 Ecriture du modèle

$$\ln Y_t = \alpha \ln Y_{t-1} + \beta (X_t) + u_t$$

Avec

$$\ln Y_t = \ln \text{PIB/tête réel}$$

X_t = Les variables de contrôle de la croissance économique

X_t , variables de contrôles sont composés de :

1-Investissement :

2-Taux net de scolarisation net primaire

3-Taux d'inflation :

4-APD

5- Degré d'ouverture de l'économie

Le dernier terme U_t est un résidu qui prend en compte les effets sur la croissance non captés par le modèle.

L'équation devient alors :

$$\ln Y_t : \alpha \ln Y_{t-1} + \ln \text{INV} + \ln \text{EDU} + \ln \text{INFLA} + \ln \text{OUV} + \ln \text{APD}$$

II .1 .4 Explication du choix des variables

1-Investissement

Il est considéré comme un moteur de croissance tant pour l'école néoclassique que pour l'école keynésienne donc un effet sur la croissance économique est attendue. L'accumulation du capital argent correspond aux moyens financiers permettant d'acquérir les moyens de production et le capital technique correspond à l'ensemble des moyens de production.

Dans l'analyse empirique, nous considérons l'accumulation du capital physique par des agents économiques privés (représentée par la part de l'investissement des entreprises dans le PIB). L'investissement du secteur public est également pris en compte dans les équations de croissance élargies afin d'évaluer son impact sur la production, comme l'a proposé Aschauer (1989), ainsi que son effet potentiel sur le coefficient estimé du taux d'investissement du secteur des entreprises.

2-Taux de scolarisation net.

De récentes études sur la croissance partent également de l'hypothèse que la formation et l'expérience de la main-d'œuvre représentent une forme de capital humain qui à son tour un facteur de production. D'une part, on pourrait affirmer que le capital humain fait l'objet d'une sorte de rendement décroissant, de sorte que la main-d'œuvre plus formée et qualifiée bénéficierait de revenus plus élevés à long terme, mais pas nécessairement d'un taux de croissance des revenus systématiquement plus élevé. D'autre part, l'investissement sous forme de capital humain (les dépenses pour l'apprentissage et la formation par exemple) pourrait avoir un impact plus permanent sur le processus de croissance si le niveau élevé de compétences et de formation va de pair avec une intensification des activités, ou l'adoption de nouvelles technologies est facilitée par une main-d'œuvre hautement qualifiée.

Cependant son effet est largement fonction de l'environnement socio- économique et en particulier de la politique économique Selon la théorie de capital humain, l'éducation contribue à la croissance à travers l'amélioration de la qualité du travail due à l'instruction. La qualité du travail dépend du niveau de formation et de qualification, l'organisation du travail, ce qui influe sur la productivité du travail.

Dans cette étude, le capital humain est mesuré au moyen d'estimations du taux net de scolarisation, qui se fondent elles-mêmes sur les niveaux de formation atteints.

3. Inflation

L'inflation détermine la croissance par le concept de la répression financière. En effet, un taux d'inflation élevée caractérise des économies où la répression financière est forte, afin que le taux d'intérêt réel soit négatif réduisant le poids de la dette publique. Or une forte inflation défavorise les investissements à long terme et exerce un effet nuisible à la croissance. Le signe attendu pour cette variable est donc négatif.

Un recul de l'inflation pourrait avoir un effet global sur le niveau de l'accumulation du capital en cas de distorsions fiscales (des abattements définis en termes nominaux, par exemple) ou lorsque les décisions d'investissement sont prises dans une perspective à long terme (changement de technologie, par exemple). De plus, l'incertitude liée à une forte instabilité de l'inflation pourrait dissuader les entreprises d'investir dans des projets à fort rendement, mais dont le niveau de risques inhérent est également beaucoup plus élevé.

4. APD

Choisi comme variable explicative de la croissance économique, le choix de l'APD vient de l'apport théorique que nous avons déjà vu dans la revue de la littérature qui stipule que l'APD est considéré comme un capital additionnel pour combler l'insuffisance de l'épargne nationale donc supposé contribuer à la croissance économique. La théorie de Rosenstein et Rodan (1943, 1961) affirme que ce capital additionnel est plus efficace lorsqu'il est utilisé pour financer les investissements.

En effet, beaucoup d'analystes ont déjà montré par des méthodes empiriques l'impact de l'aide sur la croissance dont le plus célèbre est le fameux travail de Burnside et Dollar en 2000. Burnside et Dollar ont stipulé que l'efficacité de l'aide en termes de croissance dépend de la qualité des politiques économiques mises en œuvre par les pays en développement. Ils ont estimé une équation de croissance incluant une variable aide et un terme d'interaction avec un indicateur de politique économique.

Cependant, la qualité des politiques macroéconomiques est appréhendée par la maîtrise de l'inflation, l'équilibre budgétaire et la mise en œuvre d'une politique d'ouverture commerciale.

5. Degré d'ouverture

Outre les effets bénéfiques de l'exploitation des avantages comparatifs, des théories ont souligné les effets positifs résultant du commerce du fait des économies d'échelle, de l'exposition à la concurrence et de la diffusion du savoir. Ces effets pourraient entraîner une augmentation à la fois de l'efficacité globale et éventuellement du niveau d'investissement (si, par exemple, l'adoption de technologies étrangères nécessite d'investir dans de nouveaux types de capital). Les progrès réalisés par les pays de l'OCDE dans l'abaissement des barrières douanières et le démantèlement des obstacles non tarifaires tendraient par conséquent à démontrer l'impact positif des échanges commerciaux sur la croissance.

La théorie économique nous enseigne que l'ouverture commerciale favorise globalement la croissance. Fontagné et Guérir (1997) ou Rodrick (1999) rappellent les principaux arguments à la base de ce résultat.

Selon la nouvelle théorie du commerce internationale, il existe un gain dynamique issu de l'exploitation des économies d'échelle liée à l'élargissement du marché. Rodrick en 1999, souligne le rôle fondamental des importations pour les pays en développement. En effet, les importations peuvent agir comme des externalités positives car elles combinent un savoir faire, une technologie et on peut parler de transfert de technologie Nord vers le sud.

II .2 Les sources des données

Les données utilisées dans cette étude proviennent des sources différentes :

Les données sur l'APD en général proviennent du Secrétariat technique Permanent chargé de la gestion de l'aide, une structure fonctionnelle depuis 2008 à Madagascar. Vu la récente mise en place de cette structure, ce sont les données récentes à partir de 2005 qui proviennent de cette source.

Les données plus anciennes relatives à l'APD ont été tirées de la banque de données de la Banque Mondiale WDI sur le Web.

Les données sur l'éducation, proviennent du Ministère de l'Education Nationale. Celles relatives aux importations, exportations, proviennent de la Banque centrale de Madagascar, tirées de leur publication : Bulletin d'information et de Statistique.

La considération apportée à l'aide depuis les années 1980 avec le début de l'ajustement structurel initié par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International et la difficulté de

trouver les données sur Madagascar nous a conduits à prendre les données depuis 1975 à 2010.

La crise économique traversée par notre pays en 2009 qui a eu l'une des conséquences la rupture de l'aide extérieure et qui a fait chuté le volume de l'aide reçu par Madagascar et durant laquelle la croissance économique a significativement baissé nous a fait décider d'inclure la période avant crise et après crise avec une reprise mitigée des financements extérieurs.

A part ces sources citées ci-dessus, les autres sources suivantes ont été également consultées : INSTAT, les rapports National sur le développement humain ou RNDH, les rapports sur la coopération au Développement.

II. 3 Estimation de l'impact de l'APD sur la croissance : Utilisation du Modèle VAR

II. 3 .1 Procédures et technique d'estimation

1. Etude de la stationnarité des séries

Etant donné qu'on exploite des séries chronologiques, il est nécessaire d'effectuer des tests de stationnarité pour déterminer l'intégration des variables.

Pour cette étude de stationnarité, on a utilisé 3 tests à savoir Test de Dickey Fuller Augmenté (ADF) , Test de Philip Perron, Test de Kwiatowski, Phillips, Schmidt Shin (KPSS) . Les hypothèses de chacun des tests sont résumées dans le tableau qui suit

Tableau 1 : Test et Hypothèse

Les tests	Hypothèse (H0)	Règle de décision
Dickey-Fuller Augmenté (ADF)	La série n'est pas stationnaire	On ne rejette pas l'hypothèse nulle de série stationnaire si la statistique calculée est inférieure à la valeur critique tabulée
Phillip-Perron	La série n'est pas stationnaire	
Kwiatowski, Phillips, Schmidt et Shin (KPSS)	La série est stationnaire	On accepte l'hypothèse nulle de stationnarité si la statistique de KPSS est inférieure à la valeur critique

Les résultats en **Annexe 1** ont montré que toutes les séries ne sont pas stationnaires. D'où la nécessité des séries en différence.

A l'issue des tests, les variables APD, degré d'ouverture, inflation, scolarisation, éducation sont stationnaires en différence première.

Les résultats de l'**Annexe 2** ont montré que Les deux variables PIB et FBCF ne sont pas stationnaires en différence première, donc il faut procéder à la stationnarité en différence

seconde. Il faut créer donc des variables en différence seconde, il s'agit de D2 LN PIB et D2 LN FBCF. Les variables s'interprètent alors comme variation du taux de croissance et variation de l'investissement.

Les résultats présentés en Annexe 3 ont montré donc que ces deux variables sont stationnaires en différence seconde.

On peut résumer dans le tableau suivant l'ordre d'intégration des variables

Tableau 2 : stationnarité des variables

Variabes	APD	PIB	OUV	INFLATION	FBCF	SCOL
Ordre d'intégration	I(1)	I(2)	I(1)	I(1)	I(2)	I(1)

Comme les variables sont stationnaires d'ordre différent, nous utiliserons le modèle VAR pour l'estimation. La modélisation VAR s'explique par le fait que chaque variable peut être exprimée comme une combinaison linéaire de ses propres valeurs passées et des valeurs passées de toutes les autres variables.

2. Détermination du nombre de retards

La détermination du nombre de retards est une étape préalable à l'estimation, elle est nécessaire pour voir le nombre d'années de retards qui exerce encore de l'influence sur le modèle.

D'après le résultat, le nombre de retards est arrêté à 3, donc les résultats de l'estimation sont encore expliqués par les trois années passées.

II .3. 2 Résultats de l'estimation et Interprétation

Résultat de l'équation :

A l'issue de l'estimation, l'écriture de l'équation s'écrit comme suit :

$$\begin{aligned} & \Delta \text{Ln PIB } t \\ = & -1,1319 \Delta^2 \text{Ln PIB } t_{-1} - 1,3810 \Delta^2 \text{Ln PIB } t_{-2} - 0,6111 \Delta^2 \text{Ln PIB } t_{-3} + \\ & 0,0778 \Delta^2 \text{Ln FBCF } t_{-1} + 0,0737 \Delta^2 \text{Ln FBCF } t_{-2} + 0,0671 \Delta^2 \text{Ln FBCF } t_{-3} + \\ & 0,0054 \Delta \text{taux scolt } t_{-1} - 0,0043 \Delta \text{taux scolt } t_{-2} - 0,0042 \Delta \text{taux scolt } t_{-3} - \\ & 0,0021 \Delta \text{inflation } t_{-1} - 0,0011 \Delta \text{inflation } t_{-2} - 0,0004 \Delta \text{inflation } t_{-3} + \\ & 24,4733 \Delta \text{ouv } t_{-1} + 10,7485 \Delta \text{ouv } t_{-2} - 51,8720 \Delta \text{ouv } t_{-3} - 0,0758 \text{APD } t_{-1} + \\ & 0,0293 \text{APD } t_{-2} + 0,7036 \text{APD } t_{-3} \end{aligned}$$

Interprétation des résultats

Les hypothèses de l'estimation sont :

$H_0 : \alpha_i = 0$

$H_1 : \alpha_i \neq 0$ avec i une des variables explicatives

On accepte H_0 si $p > 0,05$ sinon on rejette H_0

Pour l'interprétation de ce résultat, on va prendre un à un les variables choisis pour l'estimation et on va expliquer son impact sur la croissance économique.

1. Le taux d'inflation

L'impact du taux d'inflation sur la croissance économique est non significatif.

2. Degré d'ouverture

L'estimation a montré que le degré de l'ouverture de l'économie exerce un effet significatif sur la croissance économique mais ce sont les effets de l'ouverture dans les deux ans passés qui ont un impact significatif sur la croissance, l'ouverture de l'économie d'un an passé n'a pas encore d'effet significatif sur la croissance.

3. Investissement

L'estimation a montré que l'investissement a un impact significatif sur la croissance économique quelque soit le nombre d'années de retards retenu.

4. APD

Tableau des résultats

Vector autoregression

Sample:	1980	2010	No. of obs	=	28
Log likelihood	=	212.2038	AIC	=	-7.014554
FPE	=	2.14e-10	HQIC	=	-5.356391
Det(Sigma_ml)	=	1.05e-14	SBIC	=	-1.590579

Equation	Parms	RMSE	R-sq	chi2	P>chi2
d2lnpib	19	.045075	0.8503	159.0518	0.0000
d2lnfbcf	19	.167696	0.8977	245.7724	0.0000
dtnscol	19	3.48959	0.7419	80.50169	0.0000
dinfl	19	13.4697	0.5595	35.56755	0.0080
douv	19	.000683	0.7364	78.21311	0.0000
dapd	19	.031356	0.9026	259.4587	0.0000

	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
d2lnpib						
d2lnpib						
L1.	-1.131968	.1253587	-9.03	0.000	-1.377667	-.8862699
L2.	-1.38103	.2178799	-6.34	0.000	-1.808067	-.9539932
L3.	-.6111662	.1705156	-3.58	0.000	-.9453705	-.2769618
d2lnfbcf						
L1.	.0778065	.0337176	2.31	0.021	.0117213	.1438917
L2.	.0737735	.0372677	1.98	0.048	.0007302	.1468168
L3.	.0671465	.0315164	2.13	0.033	.0053755	.1289175
dtnscol						
L1.	.0054228	.0016938	3.20	0.001	.002103	.0087427
L2.	-.004389	.0026005	-1.69	0.091	-.0094859	.000708
L3.	-.0042113	.0018725	-2.25	0.025	-.0078813	-.0005413
dinfl						
L1.	-.0021607	.000847	-2.55	0.011	-.0038208	-.0005006
L2.	-.0011521	.0007664	-1.50	0.133	-.0026543	.0003501
L3.	.0004517	.0008111	0.56	0.578	-.0011381	.0020414
douv						
L1.	24.47338	18.0416	1.36	0.175	-10.8875	59.83427
L2.	10.74854	14.23227	0.76	0.450	-17.1462	38.64328
L3.	-51.87205	13.81396	-3.76	0.000	-78.94692	-24.79718
dapd						
L1.	-.0758332	.2055586	-0.37	0.712	-.4787207	.3270543
L2.	.0293652	.1591533	0.18	0.854	-.2825696	.3413
L3.	.7036038	.1398012	5.03	0.000	.4295985	.9776092
_cons	.0143553	.0059067	2.43	0.015	.0027785	.0259322

Source: auteur de l'étude, 2012

L'APD exerce un impact positif sur la croissance économique lorsque son coefficient est significatif et positif. Lorsque la probabilité est supérieure à 5%, la variable est significative.

Les résultats de l'estimation ont montré que l'impact de l'APD sur les trois ans passés a un impact significatif sur la croissance économique.

L'APD injecté dans l'économie pour une durée de moins de deux ans passés n'a donc pas encore d'impact significatif sur la croissance.

L'effet à partir de trois ans passés s'explique par le fait que l'APD n'aurait pas d'impact positif que lorsqu'elle est orienté vers l'investissement, infrastructures c'est-à-dire par l'intermédiaire des canaux.

Ce résultat rejoint l'affirmation des auteurs qui stipule que l'APD a un impact positif sur la croissance exemple le travail de Morrissey et al en 2002.

Malgré que l'APD a un impact positif significatif sur la croissance, on remarque que les valeurs du coefficient sont faibles : respectivement 0,0293 pour l'année t-2 et 0,7030 pour l'année t-3.

Autrement dit, une variation de 10 % de l'APD entraîne une variation de 0,2 % du PIB pour l'année t-2 et une variation de 10 % de l'APD entraîne une variation de 7% du PIB pour l'année t-3

Les explications peuvent être :

L'impact de l'APD sur la croissance dépend du type d'aide reçu car il existe des aides qui ont des corrélations négatives avec la croissance à l'instar de l'aide humanitaire, il y a l'aide à effet tardive, celles injectées dans les réformes de politiques économiques et démocratiques, les aides à effets rapides ce sont les aides investies dans les infrastructures, les routes, l'énergie.

La faiblesse de l'impact soulève également la question de la bonne gouvernance et la qualité des institutions ainsi que les canaux de transmission des aides.

5. Taux de scolarisation

Pour cette variable, le taux de scolarisation de deux dernières années exerce un effet négatif sur la croissance économique, seulement à partir de trois ans passés que l'effet du taux de scolarisation est positif sur la croissance. Cette situation s'explique par le fait que l'effet de l'investissement dans le capital humain est attendu seulement à long terme. L'amélioration du taux de scolarisation n'a de l'effet sur la croissance que dans le long terme.

Les explications qu'on peut avancer c'est la qualité de l'éducation reçue qui ne permet pas d'améliorer la productivité du travail, ensuite, l'inadéquation de la formation-emploi

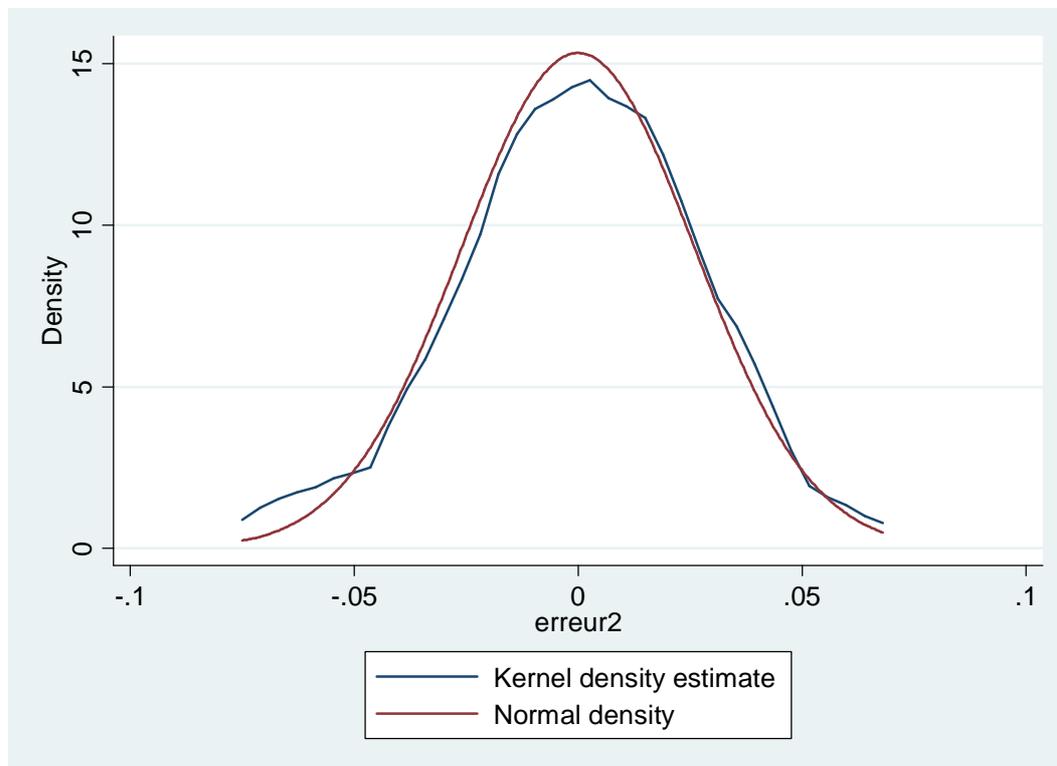
4. Test de normalité des résidus

4.1 L'analyse de normalité

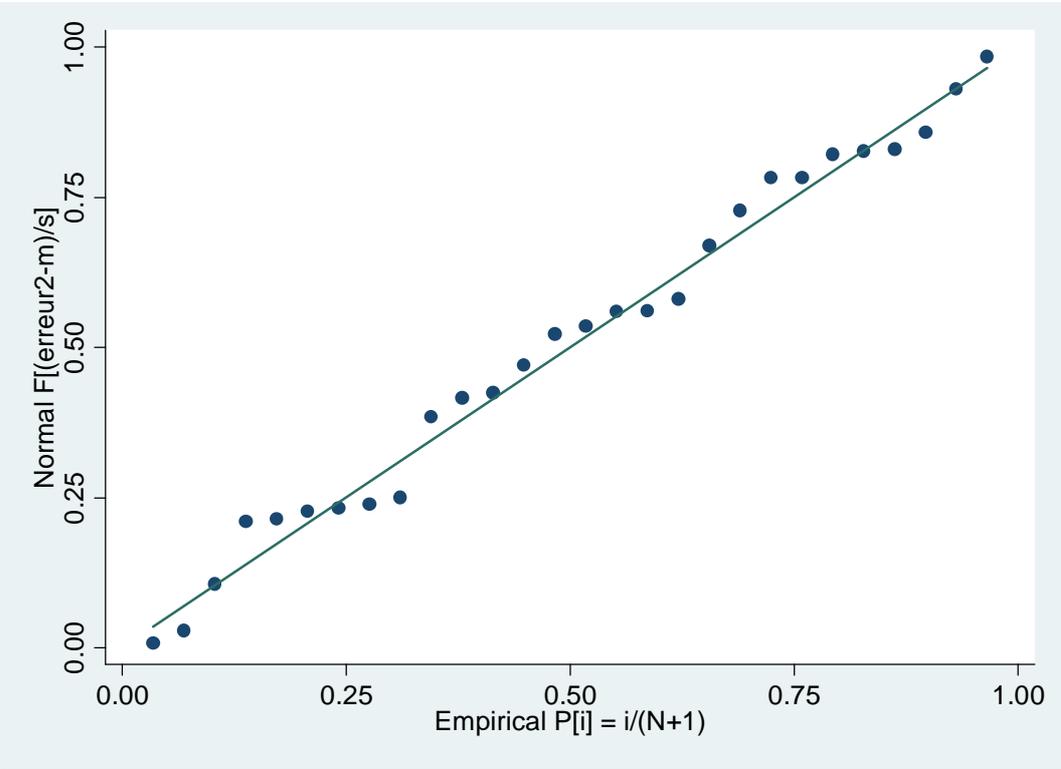
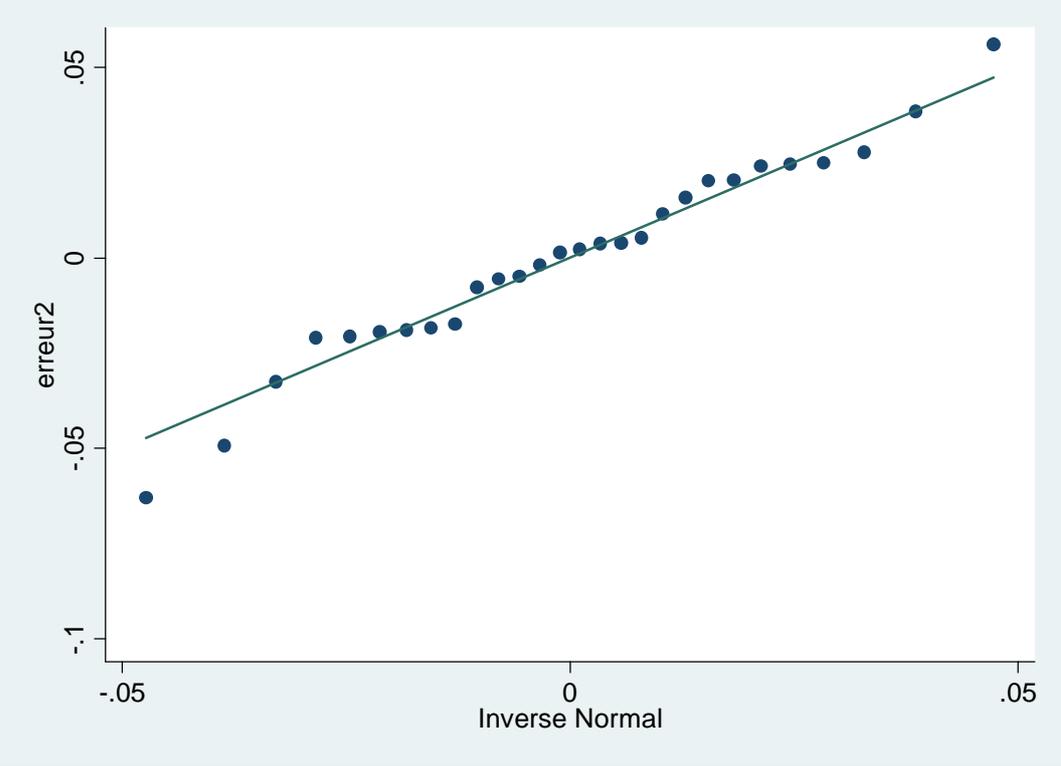
L'analyse de normalité des résidus joue un rôle essentiel car elle va préciser la distribution statistique des estimateurs. C'est grâce à cette hypothèse que l'inférence statistique peut se réaliser. Les tests de Shapiro Wilk, Shapiro Francia et Skeweness Kurtosis ont été utilisés pour l'analyse de normalité de cette estimation.

La probabilité étant supérieure à 5%, on conclut que les variables suivent une loi normale

Figure 7 : Normalité des résidus



Source : auteur de l'étude



4.2 Le test d'hétérocedasticité

Il s'agit de voir si les erreurs associées au modèle d'analyse sont homocédastiques afin de s'assurer d'avoir de meilleurs estimateurs. Ici, on a utilisé les tests de Breush Pagan et Cook Weisberg pour tester l'hétérocedasticité.

Les résultats ont montré que les erreurs sont homocédastiques car la probabilité de rejeter l'hypothèse nulle est de 0,308, supérieure à la valeur de référence de 5%.

Conclusion des résultats

La conclusion de l'estimation de l'impact de l'APD sur la croissance économique à Madagascar a fait ressortir que l'APD a un impact positif et significatif sur la croissance économique lorsqu'elle a été reçue deux ans plus tôt. Les impacts des aides reçues dans un laps de temps de moins de deux ans sur la croissance ne sont pas perceptibles.

L'hypothèse posée au début de cette étude en ce qui concerne l'impact de l'APD sur la croissance à Madagascar est donc prouvée malgré sa faible valeur.

La faiblesse des valeurs pourrait s'expliquer par les canaux de transmission de l'APD, la qualité des institutions ou la bonne gouvernance, les types des aides reçues.

En effet, avec la mise en place de la STP-CA ou Secrétariat Technique Permanent pour la coordination des aides à Madagascar depuis 2008, une meilleure gestion de l'aide est attendue pour plus d'impact sur la croissance et le développement.

II.2 Impact de l'APD sur le Développement Humain

II .2 . 1 Le développement humain et son indicateur

En 1990, le PNUD a publié le premier Rapport Mondial sur le développement Humain sous la direction de Mahbub ul Haq. Ce premier rapport est paru à un moment où la communauté internationale semblait se préoccuper plus de l'équilibre des budgets et de la balance des paiements que des populations.

Le concept de développement humain place l'homme au centre du processus de développement. Mark Malloch Brown, Administrateur du PNUD définit le développement humain comme le développement du peuple par le peuple pour peuple.

Selon toujours le PNUD, « le principal objectif du développement humain est d'élargir la gamme des choix offerts la population qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder

aux revenus et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre ne présentant pas de danger. L'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et de jouir des libertés humaines, économiques et politiques⁴⁸ ».

Bref, le développement humain consiste donc à renforcer des capacités qui élargissent les possibilités offertes aux individus de mener une vie qui leur semble digne de l'être.

La notion de développement humain ne dépend pas uniquement des richesses naturelles du pays. A titre d'exemple, le Japon ne possède que très peu de richesses mais ce pays est très développé, or de nombreux pays possédant de grandes richesses naturelles sont au contraire peu développés.

Par ailleurs, le développement humain va de pair avec les systèmes démocratiques qui en général le garant d'une bonne stabilité propice au développement humain, assure une redistribution des richesses et des services publics d'éducation et de santé.

Pour mesurer le développement humain d'un pays, l'ONU utilise l'indice de développement humain ou IDH.

L'IDH est un indicateur synthétique qui prend en compte l'espérance de vie, le PIB/hab, des indicateurs traduisant le niveau d'éducation (taux d'alphabétisation, taux de scolarisation. Contrairement au Revenu par habitant, l'IDH prend en compte le caractère multidimensionnel du développement et mesure indirectement la qualité de vie.

Nous allons définir un à un ces indicateurs avant de procéder à l'analyse statistique

1. Espérance de vie à la naissance :

L'espérance de vie à la naissance, ou vie moyenne, est une donnée statistique exprimant le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un nouveau-né, si les conditions de mortalité ayant prévalu au cours de la période étudiée demeurent inchangées durant toute sa vie.

C'est un indicateur qui exprime le niveau sanitaire dans un pays, important indicateur du niveau de développement. Cet indicateur est mesuré en nombre d'années.

⁴⁸ PNUD, *Rapport National sur le Développement Humain*, 2005

2. PIB/ hab :

Le produit intérieur brut par habitant permet d'apprécier l'évolution du niveau de revenu de la population et qui a un effet sur le niveau de vie de la population, donc sur l'amélioration du bien être.

3. APD/hab

C'est l'aide publique au développement par habitant, exprimée en dollar, qui théoriquement a un impact sur la réduction de la pauvreté. Cela pourra se traduire par son effet positif sur l'IDH.

4. Indice d'instruction

Exprimé en pourcentage, il est obtenu en prenant le taux brut de scolarisation additionné au taux d'alphabétisation. Il permet d'apprécier l'accès à l'éducation.

Tableau 3 : Evolution de l'APD par tête et les indicateurs de développement humain à Madagascar

Années	APD/hab dollar	IDH	Espérance de vie	PIB/hab dollar	Taux de scolarisation (tous niveaux confondus)	Taux de pauvreté
1998	58	0,454	52,2	259	41,6	71,3
1999	59	0,462	52,3	250	44	71,7
2000	60	0,47	52,6	252	44,9	70,4
2001	61	0,484	53	286	46,7	69,6
2002	62	0,479	53,4	269	48,3	80,7
2003	62	0,505	53,8	325	56,3	73,6
2004	63	0,571	54,2	251	64,7	72,1
2005	64	0,527	54,7	282	67,9	68,7
2006	65	0,535	55,2	299	69,9	67,5
2007	65	0,555	55,7	387	71,7	66,3
2008	66	0,571	56,2	481	74	65,4

Source : INSTAT, RNDH

II .2 .2 Analyse statistique pour estimer l'impact de l'APD sur l'IDH

1. Méthode utilisée

Pour contourner le problème de manque des données, l'analyse de corrélation entre variables est utilisée car il est difficile de trouver une série longue sur les indicateurs de développement à Madagascar.

2. Résultats

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
années	11	2003	3.316625	1998	2008
apd_hab_dollar/hab	11	62.27273	2.611165	58	66
idh	11	.5102727	.0436832	.454	.571
espérance de vie	11	53.93636	1.383671	52.2	56.2
pib_hab_dollar/hab	11	303.7273	71.53334	250	481
taux_scolaire	11	57.27273	12.5842	41.6	74
taux_pauvreté	11	70.66364	4.179777	65.4	80.7

. pwcorr, star(5)

	années	apd_hab_dollar/hab	idh	espérance de vie	pib_hab_dollar/hab	taux_scolaire	taux_pauvreté
années	1.0000						
apd_hab_dollar/hab	0.9930*	1.0000					
idh	0.9180*	0.8961*	1.0000				
espérance de vie	0.9937*	0.9795*	0.9083*	1.0000			
pib_hab_dollar/hab	0.7473*	0.7012*	0.6221*	0.7867*	1.0000		
taux_scolaire	.9742*	0.9574*	0.9435*	0.9743*	0.6684*	1.0000	
taux_pauvreté	-0.5064	-0.4599	-0.5013	-0.5527	-0.5526	-0.5766	1.0000

. pwcorr, star(10)

	années	apd_hab_dollar/hab	idh	espérance de vie	pib_hab_dollar/hab	taux_scolaire	taux_pauvreté
années	1.0000						
apd_hab_dollar/hab	0.9930*	1.0000					
idh	0.9180*	0.8961*	1.0000				
espérance de vie	0.9937*	0.9795*	0.9083*	1.0000			
pib_hab_dollar/hab	0.7473*	0.7012*	0.6221*	0.7867*	1.0000		
taux_scolaire	0.9742*	0.9574*	0.9435*	0.9743*	0.6684*	1.0000	
taux_pauvreté	-0.5064	-0.4599	-0.5013	-0.5527*	-0.5526*	-0.5766*	1.0000

Source : Auteur de l'étude

⇒ Il existerait une forte une corrélation positive (coef > 0,8) et significative **au seuil de 5%** entre variable Aide (apd-dollar/hab) et les variables suivantes:

- IDH (coefficient de corrélation = 0,896) ;
- Espérance de vie (coef corrélation = 0,979) ;
- Pib-dollar/hab (coef corrélation = 0,701) ; et
- Taux de scolarisation (coef corrélation = 0,957)

Interpretation : les variations dans variable Aide vont dans le même sens que celles de ces variables

Ex : si Aide ↑ alors chacune de ces variables ↑ ou Si Aide ↓ alors les variables ↓

- ⇒ Il y aurait une corrélation négative entre la variable Aide (apd-dollar/hab) et la variable taux de pauvreté mais ce n'est pas significative ni au seuil de 5% ni celui de 10%, donc non interprétable.
- ⇒ Il y aurait également une corrélation négative significative au seuil de 10% entre variable Taux de scolarisation et variable Taux de pauvreté (coefficient de corrélation = 0,577).

3. Interprétation

Relation entre APD /habitant et IDH

Pour le cas de Madagascar, il existe une corrélation positive entre APD et indicateur de développement humain. C'est-à-dire si l'APD augmente, l'indicateur de développement humain augmente. Si on regarde l'évolution de l'IDH à Madagascar de 1998 à 2008, il est passé de 0,454 à 0,571.

Madagascar a rejoint depuis 2003 le rang des pays à développement humain moyen, ce qui constitue une avancée importante en matière de progrès social. Les améliorations constatées durant les 5 dernières années dans le système éducatif et la situation sanitaire à Madagascar ont œuvré à la hausse soutenue de l'Indicateur du Développement Humain (IDH) depuis 2001. Cela traduit le rôle déterminant de l'aide publique au développement dans le comportement de ces différentes variables. L'effet du choc de l'APD sur l'IDH s'inscrit dans la durée, montrant ainsi qu'elle ne joue pas seulement ponctuellement sur l'IDH.

Relation entre APD/habitant et Espérance de vie à la naissance

Pour la relation entre APD et Espérance de vie, il existe une forte corrélation (0,979) entre les deux variables, c'est-à-dire, les deux variables varient dans le même sens : si APD augmente, l'espérance de vie augmente. Et comme l'APD à Madagascar a évolué d'une manière croissante de 1998 à 2008, l'espérance de vie également a évolué de 52,2 ans à 56,2 ans.

Relation entre APD/habitant et PIB /habitant

Quant au PIB/habitant, indicateur de richesse et de niveau de vie, il réagit également dans le même sens que l'APD. La corrélation entre les deux variables est d'une valeur de 0,701 assez significatif.

Relation entre APD /habitant et Taux de scolarisation

A Madagascar, si l'APD augmente, le taux de scolarisation augmente (tous niveaux confondus). Le coefficient de corrélation est très fort (0,975) ce qui signifie qu'il y a une forte

corrélation entre APD et Taux de scolarisation, c'est-à-dire qu'elles varient dans le même sens.

Ce constat pourrait s'expliquer par le fait que le secteur de l'éducation est parmi le secteur qui bénéficie plus d'aide et que plusieurs mesures ont été prises pour améliorer le système éducatif à Madagascar à savoir : la suppression des droits d'inscription pour inciter à la réinscription massive des enfants ; la dotation des blouses, des kits scolaires et des cantines scolaires; le renforcement des infrastructures scolaires avec l'ouverture de plus de 1100 établissements pour 6000 salles de classe durant les 2 dernières années; l'augmentation de l'effectif et le renforcement des capacités des enseignants et des conseillers pédagogiques

Relation entre APD et Taux de pauvreté à Madagascar

En ce qui concerne cette relation, le résultat est non interprétable car il existe une corrélation négative mais qui n'est pas significative ni au seuil de 5% ni celui de 10%, donc non interprétable.

4. Conclusion

D'après l'analyse de corrélation des variables, l'APD a des impacts significatifs sur l'IDH, l'espérance de vie, le PIB par habitant, le taux de scolarisation ; par contre, l'impact de l'APD sur la réduction de la pauvreté n'est pas significatif.

CHAPITRE III : EVOLUTION RECENTE DE LA GESTION DE L'AIDE A MADAGASCAR ET RECOMMANDATIONS POUR AMELIORER L'EFFICACITE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

De ce qui précède, on peut en tirer que l'importance du rôle joué par l'APD dans le développement de Madagascar n'est plus à démontrer. Il est nécessaire d'améliorer la gestion de l'aide pour accroître son efficacité surtout dans le contexte international où cette aide devient de plus en plus rare.

Les gouvernements successifs à Madagascar se sont engagés à améliorer la gestion de cette aide pour en assurer l'efficacité et cela dans l'optique de se conformer à la déclaration de Paris.

Avant 2008, plusieurs entités et institutions concernées disposaient chacune des informations mais aucune unité ne disposait de toutes les informations de façon complète rendant difficile le système de pilotage et le suivi de la gestion de l'aide.

C'est ainsi qu'en 2008, après la table ronde des PTF et les résultats des études qui ont montré cette faiblesse, une structure de coordination de l'aide a été créée à la primature, portant le nom de l'AMP ou « Aid Management Plate form » avec un comité de pilotage : le ministère en charge de l'économie, le ministère des finances et du budget, le ministère des affaires étrangères, les PTF.

Cette structure est dirigée par un secrétariat technique permanent pour la coordination de l'aide ou STP- CA ;

III .1 Objectifs de la mise en place de l'AMP

Cette structure de coordination a comme objectifs :

- Identifier et éviter les lacunes dans le pilotage et la gestion de l'aide.
- Disposer d'un instrument effectif pour les décideurs à la formulation des politiques de gestion de l'aide
- Promouvoir le développement durable et effectif à Madagascar

III .2 Les missions de l'AMP

Comme il a été mentionné auparavant, l'AMP a comme mission principale de coordonner l'aide au développement reçu par Madagascar, mais plus précisément, les missions suivantes lui sont confiées :

- Mise en place de la base des données nationales sur l'aide gérée et administrée
- Jouer le rôle d'un point focal entre les PTF et les départements ministériels
- Assurer le maximum de fiabilité et mis à jour des données par la mise à jour trimestrielle des décaissements effectifs et la mise à jour mensuelle des taux de change
- Assurer le maximum d'exhaustivité des informations sur l'aide à Madagascar.

Pour améliorer la gestion de l'aide et accroître les résultats positifs, il convient d'améliorer la transparence et la crédibilité budgétaires par des mesures saines et durables mais aussi de renforcer les mécanismes de coordination et de dialogue entre les PTF, et entre ces derniers et la partie nationale. Au démarrage, la partie nationale est représentée par le gouvernement mais au fur et à mesure que le système se rode, d'autres acteurs devraient intégrer progressivement les différents forums. Il s'agit particulièrement des parlementaires et des représentants de la société civile.

Ainsi, les mesures suivantes sont à préconiser pour améliorer les résultats de l'aide ;

- Elaborer une stratégie nationale de développement et de lutte contre la pauvreté et mettre à jour les stratégies sectorielles
- Poursuivre les activités de mise en place des mécanismes de dialogue et de coordination globaux et sectoriels de toutes les parties prenantes.
- Fixer par décret la répartition des compétences des différents intervenants en matière de gestion et de coordination de l'aide
- Garantir que le calendrier de la planification et de décaissement de l'aide correspond au cycle budgétaire.
- Elaborer un manuel des procédures de la gestion de l'aide pour assurer la coordination politique de la gestion de l'aide ainsi que clarifier et renforcer les rôles des structures qui y sont directement impliquées notamment les ministères techniques, les ministères centraux (MFB, MAE, MEI et le STP- CA).
- Aider le Gouvernement à la prise de décision pour l'affectation de ressources en fournissant une vue générale des flux d'aide, ordonnée selon des critères personnalisés;
- Aider à identifier les besoins de financement et en discuter avec les donateurs ;
- Soutenir directement la gestion des finances publiques en fournissant une interface avec le budget national et en contribuant à sa préparation ; Susciter la transparence et la responsabilité en enregistrant et en suivant les projets et les flux financiers ;

- Assurer le suivi des indicateurs de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide ;
- Présenter à la communauté internationale une information précise et à jour sur la situation de l'aide dans un pays à travers des rapports mis en ligne sur le web ;
- Permettre au Gouvernement de traiter des niveaux plus élevés d'aide tout en la rendant plus efficace et en diminuant les activités redondantes
- Aider à la programmation pluriannuelle en fournissant une image exacte des engagements par rapport aux besoins futurs.

III.3 Recommandations pour améliorer l'efficacité de l'APD à Madagascar

D'après les résultats de l'estimation de l'impact de l'APD sur la croissance économique et sur le développement à Madagascar, on peut conclure que l'APD a un impact positif sur la croissance mais avec une faible valeur et inférieure à celle rencontrée en Afrique Subsaharienne ; et l'impact n'est ressenti qu'au moins deux ans après leur utilisation.

Quant à l'impact de l'APD sur les indicateurs de développement, l'étude a fait ressortir que l'aide aurait un impact sur l>IDH, le PIB/tête, le taux de scolarisation, mais non sur la pauvreté.

Par rapport à ces résultats, les recommandations suivantes sont à proposer pour accroître l'impact de l'aide sur la croissance et le développement à Madagascar :

III. 3. 1 *Utiliser l'APD dans les investissements et Bien cibler les actions de lutte contre la pauvreté*

- i) Utiliser les aides surtout dans les investissements afin de maximiser leurs impacts sur la croissance. Les aides tournées vers les investissements sont qualifiées comme les aides à impacts rapide.
- ii) Renforcer et bien cibler les actions de lutte contre la pauvreté
- iii) Mettre en place progressivement les structures de coordination sectorielles et thématiques que les experts du Secrétariat Technique Permanent pourront fournir un appui ponctuel aux structures de coordination sectorielles selon leurs besoins.
- iv) Renforcer la capacité du personnel chargé de la coordination sectorielle de l'aide, afin que ces derniers aient une bonne connaissance des politiques et procédures nationales, mais aussi une capacité d'analyse et de négociation des différentes modalités de l'aide, pour assurer une efficacité maximale des programmes sectoriels.

- v) Le Gouvernement devrait assurer pleinement ses fonctions de leadership de la coopération au développement tant au niveau des mobilisations des ressources qu'au niveau des fonctionnement des groupes thématiques.
- vi) Il est essentiel pour Madagascar d'être impliqué dans les initiatives et réseaux internationaux sur l'efficacité de l'aide dans une optique de visibilité et de mobilisation de ressources mais aussi et surtout pour maximiser les bénéfices des expériences et leçons apprises dans d'autres pays.

III .3.2 Renforcement institutionnel ⁴⁹

Comme la plupart des APD à Madagascar se concrétise par des projets de développement, il est recommandé :

- i) Que l'Etat fasse preuve d'un engagement fort des administrations nationales par la bonne gouvernance
- ii) inscrire en amont les actions dans un cadre institutionnel vu que la réussite des projets dépend de leur ancrage institutionnel tel contractualisation des relations, la formalisation des partenaires entre toutes les parties prenantes.
- iii) Les actions proposées par les bailleurs de fond devraient être en concordance avec les initiatives régionales ou supranationales ; Ce cadrage et ancrage institutionnel devraient favoriser l'appropriation des actions par les bénéficiaires.
- iv) Pour des projets à long terme avec de lourds investissements (équipements qui coutent chers et nécessitent des entretiens) ; Il faut développer des activités commerciales pour assurer leur fonctionnement sur le long terme et assurer la pérennité des équipements ou infrastructures.
- v) Il faut également assurer la pérennité des moyens humains pour la gestion pérenne de ces investissements, c'est-à-dire éviter la fuite de cerveau des personnes formées durant la durée du projet qui trouvent des postes intéressants ailleurs et ne transmettent pas leur savoir faire qui devrait garantir la pérennisation des actions.
- vi) Mener des évaluations transversales sur l'efficacité réelle des actions menées afin de capitaliser et de valoriser les bonnes références acquises.
- vii) multiplier les bonnes références.
- viii) Mettre en place un système d'information innovant, adapté et par des moyens de communication, de publication d'une approche plus marketing pour faire connaître les acquis et informer pour la reproductibilité du projet.

⁴⁹ LADURELLE-TIRKY, E, *Evaluation et analyse de l'aide publique au Développement de la coopération française*, AFD, 2005

- ix) utiliser des outils intégrés, et les exploiter d'une façon optimale par exemple le SIG qui est un outil transversal par nature vu qu'il est capable de rassembler sous un même référencement géographique des données très disparates.
- x) L'harmonisation et la coordination des interventions des bailleurs de fonds est nécessaire pour la réussite des projets.

III. 4 Trouver une autre alternative de financement de croissance et de développement

Lors de la conférence de Monterrey sur le financement de développement en 2002, le cadre du financement du développement a beaucoup évolué avec l'émergence de nouveaux donateurs et la coopération sud sud ; la montée en puissance de flux privés (IDE et envoi des migrants) ; la diminution du volume d'APD à cause de la crise financière rencontrée par les pays donateurs. Devant ces multiples mutations par rapport au financement de développement; les pays en développement y compris Madagascar devraient chercher une autre alternative pour financer la croissance et surtout pour atteindre les OMD.

Les pays en développement devraient entreprendre des efforts afin d'attirer les IDE car les IDE permettent de créer des opportunités supplémentaires de financement sans alourdir la dette extérieure d'un pays.

Par rapport aux rôles complémentaires de l'APD et les IDE dans l'économie d'un pays ; les pays en développement y compris Madagascar devraient choisir d'accroître les IDE en complémentarité avec la baisse de l'APD vu que les IDE présentent beaucoup plus d'avantages que l'APD.

Parmi les avantages tirés des IDE, on peut citer :

- i) Les IDE sont des canaux de transfert de technologie et d'innovation, sources de croissance à long terme selon SOLOW ; c'est une nouvelle voie de financement de la croissance économique vu que l'augmentation du capital augmente la croissance.
- ii) Les IDE pourraient apporter la croissance à Court Terme vu ses impacts sur l'emploi, sur la productivité, la création des marchés pour les fournisseurs. Les IDE développent également les investissements domestiques.
- iii) Les IDE constituent une source de financement plus stable sans entraîner les pays récepteurs dans un lourd fardeau de la dette. Ils constitueraient une alternative à l'APD dans le contexte de fatigue et de diminution de l'aide à cause de ses meilleures efficacités économiques.

iv) Les IDE ont un impact positif sur la croissance et par ricochet la croissance à un impact positif sur la réduction de la pauvreté. Mais les effets de l'IDE sur la pauvreté peuvent être directs par le recrutement des mains d'œuvre locale employées dans les firmes étrangères⁵⁰, ou indirects si la réduction de la pauvreté résulte d'un niveau d'activités plus élevé, des recettes publiques supplémentaires qui peuvent être affectées à des dépenses sociales, d'un accès plus important aux services publics.

Mais selon la Banque Mondiale, les pays en développement devraient réaliser des efforts pour la réussite des IDE à savoir, la mise en place d'une stratégie nationale pour le renforcement de la bonne gouvernance, le renforcement de la mobilisation des ressources nationales en particulier les recettes fiscales, l'amélioration du climat de l'investissement, le développement de l'intermédiation financière afin de générer une épargne domestique plus conséquente.

⁵⁰ Selon la théorie de Morissey en 2001, le lien entre IDE et Croissance et Réduction de la pauvreté peut se faire notamment par l'intermédiaire du marché de travail.

CONCLUSION

Depuis son indépendance, Madagascar a bénéficié des appuis financiers de l'extérieur sous forme d'Aide Publique au Développement en vue d'amorcer la croissance et assurer le bien être de sa population.

A partir des années 2000, avec la définition des Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) et la fixation de l'échéance pour atteindre ces objectifs, les pays en développement y compris Madagascar ont orienté l'APD à l'atteinte de ces OMD.

Cependant, Madagascar figure parmi les pays d'Afrique sub saharienne où l'aide atteint une proportion plus élevée dans le budget de l'Etat, une proportion qui atteint 40% si ses homologues sont autour de 21% pour la Mozambique et 19% pour le Sénégal.

Mais en dépit de cette proportion élevée de l'Aide utilisée par notre pays, la performance économique n'est pas très reluisante et la pauvreté ne cesse de s'aggraver avec une tendance à la hausse durant la dernière décennie.

Fort de ce constat, cette étude avait comme objectif d'observer l'impact de l'APD sur la croissance et le développement à Madagascar avec l'utilisation de la méthode économétrique « Vector Auto Régression ou la méthode VAR ».

Les résultats ont fait ressortir que l'APD exerce un effet positif sur la croissance à Madagascar lorsqu'elle est reçue deux ans plutôt mais avec une faible proportion.

Quant à son impact sur le développement, elle agit sur l'IDH ; et concernant la réduction de la pauvreté, l'effet de l'APD reste imperceptible.

Ces résultats nous amène à des recommandations d'améliorer la gestion de l'aide et la bonne gouvernance à Madagascar pour plus d'efficacité sur la croissance.

La mise en place de l'AMP au sein de la primature a apporté des avancées majeures sur la gestion de l'aide à Madagascar mais l'évaluation faite par cette structure a révélé la nécessité de coordination de l'aide dans différentes régions de Madagascar ainsi que le renforcement de leadership régionales avec plus d'implication des acteurs.

De plus, l'orientation des approches utilisées par les bailleurs est également recommandée pour plus d'efficacité, c'est-à-dire au lieu de renforcer l'expansion verticale, les partenaires techniques et financiers sont recommandés à adopter l'expansion horizontale.

Les aides devraient surtout utilisées à des fins d'investissement qui a plus d'impact sur la croissance et les actions de lutte contre la pauvreté devraient être renforcées.

Mais face au contexte mondial actuel de la diminution de l'APD de la part des pays donateurs, Madagascar ne devrait pas suffire à l'APD comme seule source de financement de la croissance et de développement. Notre pays devrait mettre en place des conditions nécessaires pour attirer plus d'IDE vu que ce dernier présente beaucoup plus d'avantage que l'APD en terme d'impacts sur la croissance et la lutte contre la pauvreté.

En effet, les IDE fournissent des emplois, du transfert de la technologie et peuvent apporter une croissance stable .

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

AMIN, S, *Repenser l'aide au développement*, Pambazuka, 2009.

AZOULAY, G, *Théories du Développement*, presse universitaire de Rennes, 2002.

BAILLY, Durfour, *L'aide au développement à l'heure de la mondialisation*, Les essentiels, Milan, 2002

CHARNOZ, O; SEVERINO, J. M, *L'Aide Publique au Développement*, la Découverte, 2007.

CLING, J, P, *Commerce, croissance, pauvreté et inégalités dans le PED*, édition Dial Paris, 2006.

COUSSY, J, *L'aide au Développement dans les soubresauts de la globalisation financière, politique africaine*, 1998.

DEBLOCK, C, KAZI, S, *La dette extérieure des pays en développement*, UQAM , Montréal

DOUZOUNET, M, *Aide Publique au Développement, gouvernance et croissance économique : quelles implications pour les pays d'Afrique Subsaharienne?*, CEREG université de Yaoundé, 2010.

FILLION, C, L, *Évolution de l'aide publique au développement : Le cas du Canada*, Institut d'études internationales de Montréal UAQM, 2010.

GAUTIER, *La dette extérieure de Madagascar, un club de Paris peut cacher une autre*, université Paris IX Dauphine, 1998.

GUILLAUMME, O, *L'Aide Publique au Développement, une politique à réinventer*, Alpha-Charles-Léopold Mayer-Ruisseaux d'Afrique, 2004.

GUILLAUMONT, J, KPODAR, K .R, *Développement financier, instabilité financière et croissance économique*, Etudes et documents E 2004. 13, CERDI, 2004.

HUGUON, P, *L'impact de l'aide sur le développement, le cas de Madagascar*, Revue du Tiers Monde, 1973, tome 14, n° 56 pp 793-824.

JACQUET, P, *Les enjeux de l'aide publique au développement*, politique étrangère, 2006
pp 941-954.

LADURELLE-TIKRY, E, *Evaluation et analyse de l'aide publique au Développement de la coopération française*, AFD, 2005

LOITRON, M, *Les promesses non tenues de l'Aide Publique au Développement*, capafrique, 2007.

KRAAY, A, *Aide, croissance et Pauvreté*, service des publications de l'OCDE, 2001.

MAHDI, E, I, *L'aide extérieure : obstacle au développement*, Le Maroc, 2011.

MOYO, D, *L'aide fatale : Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, Penguin Books, 2009.

RAHELIZATOVO, N, *Etude sur la compétitivité de Madagascar sur le marché régional de la SADC*, CREAM, 2009.

RAZAFINDRAKOTO, R, *Le développement rapide et durable de Madagascar, est-ce une utopie ?*, 2006.

RAZAFINDRAKOTO, M, ; ROUBAUD, F; CLING, J, P, *Les nouvelles stratégies internationales de la lutte contre la pauvreté*, Economica /Dial / IRD , 2003

RIDELL, R. C., *Does Foreign Aid Really Work?*, Oxford University, 2007.

SAINT LAURENT, B, *L'Impact des IDE sur le Développement économique des pays*, ANIMA, 2010

SERVET, J, M, *Aide au développement : six décennies de trop dits et de non dits*, Revue de Régulation, maisons des sciences de l'homme – Paris Nord. 2010.

THORSTEN, B, DEMIERGIC, A, KUNT, LEVIN, R, *A new Data base on Financial Development and structure*, 1999.

VERON, J, B, *L'aide au développement, Evolutions récentes et grands débats*, agence française de développement, 2005.

VIELAJUS, M, *L'aide publique au développement et la gouvernance, quelles approches nouvelles en matière d'allocation d'aide*, Institut de recherches et débat sur la gouvernance, 2007.

Travaux de mémoire

DEDEHOUANOU, A, *Effet de la dette extérieure sur la croissance économique au Bénin*, Université d'Abomey-Calawi, 2009.

GUEYEU, F, *L'aide publique au développement, cas du Sénégal*, 2007.

KOEBE, M, *L'aide public au développement et la lutte contre la pauvreté / cas de la côte d'Ivoire*, 2010.

MOHA, M, *L'impact de l'aide public sur la croissance au Bénin*, 2006.

NAFIOU, M, M, *Impact de l'aide public au développement sur la croissance économique du Niger*, 2009,

OUATARRA, S, *Contribution de l'aide publique au développement à la réduction de la pauvreté en côte d'Ivoire*, 2007.

Articles

BOISSENIN, « *Le millenium Challenge Account, évolution ou révolution dans l'aide publique au développement des Etats – Unis ?* » De Boeck Université /Afrique contemporaine.2003

n 207, pp 25- 40.

BOTOMAZAVA, M, AHO, G, « *Mobiliser les ressources internationales pour le développement de la République Centre Africaine* », 2005.

CARBONNIER, G, « *L'aide au développement une fois de plus sous le feu de la critique* », Revue internationale de politique de développement, numéro 1, Genève 2010.

DEBRAT, J.M, Bellot, « *Pour une efficacité renforcée de l'aide européenne* », 2008.

JOANNIDIS, M, « *L'aide publique au développement, une nécessité critiquée* », Anniversaire des indépendances africaines, 2010.

KITA, J, « *L'aide publique au développement japonaise et l'Afrique : vers un partenariat fructueux ?* », centre ifri, 2008.

PATILLO, C ; POIRSON, H ; RICCI, L, « *Dettes extérieures et croissance* », Finance et développement, 2002

PAOLO DE RENZIO, WHITEFIELD, L, BERGAMASHI, « *Reformer les pratiques de l'aide publique au développement* », université d'oxford, 2005-2007.

SEVERINO, J, M, « *Refonder l'aide au développement* », critique internationale numéro 10, 2001, pp 75-99.

SEVERINO, J, M, Jacquet, P, *L'aide public au développement, une politique publique au cœur du développement durable et de la gouvernance et de la mondialisation*, Revue d'économie financière n° 66, 2002.

SEVERINO, J,M, *Refonder l'aide au développement au 21è siècle*, critique internationale numéro 10, 2001.

SEVERINO, J, M, Charnoz, « *Les mutations imprévues, Etat de lieu de l'aide publique au développement* », Afrique contemporaine n° 213, 2005.

VIELAJUS, M, « *L'aide publique au développement et la gouvernance " " quelles approches nouvelles en matière d'allocation d'aide* », Institut de recherches et débat sur la gouvernance, 2007.

Rapport et Publications des Institutions

BANQUE MONDIALE , Région Afrique, *Mémoire économique sur le pays*, 2008.

COMMISSION EUROPEENNE, *Banques de développement et agences bilatérales : pour une efficacité renforcée de l'aide européenne*.

STA, *Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP)*, 2005

FONDS AFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT, *Programme d'Appui budgétaire pour la réduction de la pauvreté phase II, Madagascar*.

INSTAT, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2010, Rapport principal, INSAT/DSM*, 2011

MORISSET, J, « *Au cœur des ténèbres, le renouveau des institutions et de la gouvernance* » policy brief apparu dans publication de la Banque Mondiale intitulée « *Vers un agenda de relance économique* » 2010.

Lettre de politique de Développement pour 2008- 2009, Ministère de l'économie et de l'industrie.

MOINDZE, Mohamed , STPCA « *Appui au renforcement des capacités en matière de gestion de l'aide à Madagascar* », Etude financée par le PNUD- Madagascar .

Note de politique de la Banque Mondiale, 2008 « *Madagascar, à la recherche du temps perdu, vers une croissance soutenue et équilibrée* » Rapport n° 46449.

OCDE, *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, Appropriation, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle*, Paris, 2005 (28 février – 2 mars).

OCDE, *Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris : Rendre l'aide plus efficace d'ici 2010*, 2008.

ONU, *Conférence de Monterrey: Un nouveau partenariat pour résoudre les problèmes du financement du développement*, 2002.

Ministère d'Etat chargé de l'Economie et de l'industrie, *Rapport de mise en œuvre des programmes*, 2010.

STPCA, *Rapport sur la coopération au Développement 2009- 2010 Madagascar, situation générale de l'aide extérieure et coordination de l'aide dans le secteur du Développement rural*, PNUD, 2010.

STPCA, *Rapport sur la coopération au Développement 2010- 2011- Madagascar, Situation générale de l'aide extérieure dans le contexte de la crise politique*, PNUD ,2012.

Nom de l'étudiant : ANDRIAMASY Randrasoa Marie Estelle

Titre : L'impact de l'aide Publique au Développement sur la croissance et le développement à Madagascar – Une analyse économétrique de 1975 à 2010

Nombre de pages : 89

Nombre de tableaux : 3

Nombre de figures : 7

Résumé :

Madagascar, jeune nation, indépendante depuis 1960 vit encore le cercle vicieux de la faiblesse de l'épargne, faiblesse de l'Investissement, faiblesse de revenu. A ce cercle vicieux s'ajoute un taux de pauvreté inquiétante qui avoisine 76 % en 2010.

Cette situation met la grande île dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'extérieur et en 2010, la proportion de l'aide officielle dans l'économie malgache s'élève à 40% des dépenses, une proportion équivalente à 2/3 des recettes de l'Etat.

Cette place qu'occupe l'APD sur notre économie nous amène à une réflexion de ce que pourrait être l'impact de cette aide sur la croissance et sur le développement à Madagascar.

Ainsi, les résultats des analyses économétrique et statistique suggèrent que l'aide au développement reçue, au moins, au cours des deux dernières années exerce un effet sur la croissance économique à Madagascar et avec un faible impact si on compare aux pays de l'Afrique Sub-saharienne.

Quant aux impacts de l'APD sur les indicateurs de développement, il semble que leur concrétisation dans la réduction de la pauvreté reste imperceptible; par contre, l'APD, l'IDH et le taux de scolarisation présentent une corrélation positive.

Ces résultats nous conduisent donc à la recommandation d'améliorer la gestion de l'aide à Madagascar et surtout son orientation beaucoup plus vers l'investissement pour plus d'impact sur la croissance. Quant à la lutte contre la pauvreté, des actions bien ciblées sont à recommander pour que l'APD contribue à sa réduction.

Mots clés : Aide publique au développement, croissance économique, développement, de développement humain, endettement, dette extérieure

Adresse de l'étudiant : Lot VS 52 JA Bis Avaratr'ankatso

Téléphone : 034 07 527 32 / 032 04 609 23